



SOCIÉTÉ ET DÉMOGRAPHIE

Chute de la natalité

Neuf thèses sur l'impact sur le tissu économique des villes moyennes à l'horizon 2032

QUESTION DE RECHERCHE

« Comment la baisse durable de la natalité française recompose-t-elle le tissu économique des villes moyennes à l'horizon 2032, et quels leviers d'action permettraient d'amortir ses effets sur l'emploi local, les services publics et l'attractivité territoriale ? »

Chute de la natalité

Neuf thèses sur l'impact sur le tissu économique des villes moyennes à l'horizon 2032

QUESTION DE RECHERCHE

« Comment la baisse durable de la natalité française recompose-t-elle le tissu économique des villes moyennes à l'horizon 2032, et quels leviers d'action permettraient d'amortir ses effets sur l'emploi local, les services publics et l'attractivité territoriale ? »

STRUCTURE DU VOLUME

- MOUVEMENT 1** Les neuf thèses — gabarit strict : statut épistémique, énoncé, étayage, conditions de réfutation, implications.
- MOUVEMENT 2** Le rapport complet — le rapport de fond dans son intégralité, annexes comprises.
- MOUVEMENT 3** Les notes méthodologiques — la recherche empirique source, dans son intégralité.

Sommaire

THESE-028	Reconnaître la baisse comme structurelle	8
THESE-029	Investir massivement dans les modes de garde	9
THESE-030	Stabiliser l'offre de maternité de proximité	10
THESE-031	Évaluation contrefactuelle de la politique familiale	11
THESE-032	Articuler politique familiale et politique du logement	12
THESE-033	Cibler les villes moyennes en décroissance	13
THESE-034	Réorienter le congé parental selon le modèle Elterngeld	14
THESE-035	Débat démocratique sur les leviers structurels	15
THESE-036	Scénarios contrastés explicites	17
	Avertissement et statut éditorial	20
	Résumé exécutif	21
I	Cadrage prospectif, question de recherche et articulation aux transitions Nexus	23
I.1	La question, telle qu'elle est posée	23
I.2	Périmètre démographique, géographique et temporel	23
I.3	Articulation aux trois transitions transverses Nexus	24
I.4	Posture épistémologique et statut prospectif	24
I.5	Méthode de triangulation et de scénarisation	25
II	État empirique de référence	25
II.1	Les chiffres-clés 2025	25
II.2	Une tendance européenne et mondiale convergente	26
II.3	Mécanismes documentés de la baisse	26
II.4	Effet spécifique sur les villes moyennes	27
III	La distinction structurante : reconnaître le caractère structurel de la baisse	28
III.1	Énoncé de la distinction et fondements théoriques	28
III.2	Implications pour les politiques publiques	28
III.3	Articulation aux valeurs Nexus	29
IV	Trois scénarios contrastés à horizon 2032	29
IV.1	Scénario central : stabilisation à 1,55-1,65	29
IV.2	Scénario bas : baisse continue à 1,40-1,50	30
IV.3	Scénario haut : rebond modéré à 1,70-1,80	30
IV.4	Probabilité subjective et test des thèses	31
V	Les neuf thèses Nexus	31
VI	Articulation aux trois transitions transverses Nexus	32
VI.1	Transition mobilité	32
VI.2	Transition cognitive	32
VI.3	Transition énergétique	32
VII	Cadre des politiques publiques et conséquences opérationnelles	33
VII.1	Architecture institutionnelle	33
VII.2	Principaux dispositifs	33
VII.3	Programmes territoriaux	33
VII.4	Réformes en cours et points de vigilance	34
VII.5	Conséquences opérationnelles des neuf thèses	34
VIII	Comparaisons internationales détaillées	34
VIII.1	Allemagne — Elterngeld	34
VIII.2	Suède — politique familiale très généreuse	35
VIII.3	Italie — ICF très bas et fracture territoriale	35

VIII.4	Hongrie — politiques natalistes assumées	35
VIII.5	Japon — déclin démographique ancien et stable	35
IX	Examen des principales objections	36
IX.1	Objection « renoncement nataliste »	36
IX.2	Objection « politique de l'immigration »	36
IX.3	Controverse sur l'évaluation contrefactuelle	36
X	Ce que ce travail ne traite pas et pourquoi	37
XI	Trajectoires-types — où l'enfant ne vient pas	37
	Premier report — l'âge auquel on commence	37
	Deuxième report — la contrainte économique	38
	Troisième report — le mode de garde absent	38
	Quatrième report — la maternité qui s'éloigne	38
	Ce que la mise en série fait apparaître	39
XII	Indicateurs de suivi et conditions d'évaluation	39
XIII	Annexe — récapitulatif des thèses et de leurs conditions de falsifiabilité	41
XIV	Bibliographie hiérarchisée	41
XV	Note d'usage et clôture	42
	Note de cadrage	44
	Cartographie des positions	44
1	Positions ministérielles et institutionnelles	44
1.1	Positions parlementaires et institutions de contrôle	45
1.2	Positions des chercheurs	45
1.3	Positions associatives	46
1.4	Positions internationales	46
1.5		
2	État empirique : la chute de la fécondité française	47
2.1	Indice conjoncturel de fécondité (ICF)	47
2.2	Naissances en valeur absolue	47
2.3	Solde naturel — un seuil historique en 2025	47
2.4	Population totale et structure d'âge	48
2.5	Tableau récapitulatif des indicateurs structurants	48
3	Mécanismes documentés de la baisse de la fécondité	49
3.1	Recul de l'âge à la maternité	49
3.2	Contraintes économiques sur les jeunes adultes	49
3.3	Transformations culturelles et écologisation des arbitrages	49
3.4	Mécanismes territoriaux : un effet ville moyenne ?	50
4	Comparaisons internationales	50
4.1	Union européenne — l'ICF européen à 1,34 en 2024	50
4.2	Pays à fécondité très basse	50
4.3	Pays à fécondité plus élevée — la résilience suédoise et française	51
4.4	Synthèse comparative	52
5	Conséquences observées sur les villes moyennes	52
5.1	Effet sur les maternités	52
5.2	Effet sur les services pédiatriques	53
5.3	Effet sur les écoles	53
5.4	Effet sur le tissu commercial et l'économie résidentielle	53
5.5	Effet sur la base fiscale et l'investissement local	53
6	Méthode prospective : scénarios 2032	54
6.1	Cadre méthodologique	54
6.2	Variables-clés	54
6.3	Modèles disponibles	55
6.4	Trois scénarios pour 2032	55
7	Politiques publiques en direction de la natalité	56
7.1	La politique familiale française — un édifice substantiel	56
7.2	La « relance ciblée » annoncée en janvier 2024	56
7.3	Effets attendus et démontrés	56
8	Articulation aux trois transitions transverses Nexus	57
8.1	Transition mobilité	57

8.2	Transition cognitive	57
8.3	Transition énergétique	57
VIII	Controverses identifiées	58
VIII.1	Caractère structurel vs conjoncturel	58
VIII.2	Effet propre des politiques familiales	58
VIII.3	Articulation natalité-immigration	58
VIII.4	Place des arguments écologiques dans la fécondité	58
VIII.5	Fermeture des petites maternités	58
9	Angles morts et limites empiriques	58
9.1	Effet propre des politiques familiales mal isolé	58
9.2	Causes culturelles difficiles à quantifier	59
9.3	Incertitude prospective élevée à 6 ans	59
9.4	Granularité territoriale limitée	59
9.5	Effet du télétravail sur la mobilité familiale mal mesuré	59
9.6	Conséquences économiques de la baisse de la fécondité peu quantifiées	59
9.7	Absence de modèle prospectif Nexus consolidé	59
10	Sources mobilisées : liste hiérarchisée	60
10.1	Premier rang — peer-reviewed et autorités publiques	60
X.3	Fiches d'études-clés	61
10.2	Second rang — think tanks, presse, associations	62
10.3	Sources écartées	62
10.4	Note méthodologique de triangulation	62

SOCIÉTÉ ET DÉMOGRAPHIE

PREMIER MOUVEMENT

Les neuf thèses

Neuf thèses prospectives consolidées, chacune sous le même gabarit strict : statut épistémique et robustesse empirique en marge, puis énoncé, étayage, conditions de réfutation, implications. Les conditions de réfutation sont le contrat de révision publique du rapport.

THESE-028

STATUT ÉPISTÉMIQUE

Thèse consolidée

ROBUSTESSE

Forte

Reconnaître la baisse comme structurelle

ÉNONCÉ

La politique publique française doit reconnaître publiquement le caractère structurel de la baisse de la fécondité depuis 2014, abandonner la rhétorique du « rebond » mécanique, et réorienter les ressources publiques vers les leviers d'accompagnement plutôt que les dispositifs d'inversion incitative.

ÉTAYAGE

Convergence internationale de la baisse (Allemagne 1,46, Italie 1,20, Suède 1,42, Japon 1,20), durée du mouvement français (11 années consécutives), bilan empirique modeste et coûteux des politiques natalistes (Hongrie, Pologne).

CONDITIONS DE RÉFUTATION
(5)

1. Inflexion empirique majeure de l'ICF français au-delà de 1,80 sur trois années consécutives, validant la lecture conjoncturelle.
2. Publication d'une méta-analyse rigoureuse des politiques natalistes internationales démontrant un effet propre significatif et soutenable.
3. Démonstration que la baisse française résulte d'un effet de composition (vieillesse de la pyramide) plutôt que d'un changement de préférences générationnelles.
4. Évolution démographique convergeant dans le scénario haut (rebond modéré à 1,70-1,80) du fait de retournements sociétaux non anticipés.
5. Publication d'une évaluation établissant que la baisse observée depuis 2014 résulte d'un report de calendrier et non d'une baisse de descendance finale, la descendance des générations 1985 et 1995 se révélant conforme à celle de 1975.

IMPLICATIONS

Fonder la communication publique sur la descendance finale par génération plutôt que sur l'indice conjoncturel, seul indicateur qui distingue un report d'âge d'une baisse durable. Publier chaque année l'écart entre les scénarios démographiques antérieurs et la réalisation observée. Abandonner l'annonce d'un rebond mécanique tant que les déterminants documentés — âge à la maternité, coût du logement, couverture des modes de garde — ne se sont pas inversés.

THESE-029

Investir massivement dans les modes de garde

STATUT ÉPISTÉMIQUE

Thèse consolidée

ROBUSTESSE

Forte

Les modes de garde de la petite enfance (0-3 ans) doivent être universellement accessibles sur l'ensemble du territoire, avec création de 200 000 places de crèches supplémentaires sur cinq ans, ciblées prioritairement sur les territoires en sous-dotation (villes moyennes, zones rurales, banlieues populaires).

ÉNONCÉ

Taux de couverture actuel modes de garde formels (crèches + assistantes maternelles + MAM) : 60 % des enfants 0-3 ans en France, avec variance territoriale forte (de 35 % en Seine-Saint-Denis à 85 % en Loire-Atlantique). Effet positif documenté des modes de garde sur la fécondité (Suède, Allemagne).

ÉTAYAGE

1. Évaluation contrefactuelle rigoureuse démontrant un effet propre des modes de garde sur la fécondité inférieur à 0,05 enfants par femme.
2. Saturation du marché du travail des professionnels de la petite enfance (impossibilité de recruter et former les ~60 000 ETP nécessaires).
3. Évolution des préférences parentales privilégiant la garde parentale ou familiale, rendant les modes de garde formels secondaires.
4. Création effective de 200 000 places sur cinq ans avec évaluation positive de l'effet propre.
5. Convergence du taux de couverture des modes de garde vers l'universalité dans les territoires sous-dotés, sans création de places supplémentaires, sous l'effet de la seule baisse du nombre d'enfants.

CONDITIONS DE RÉFUTATION (5)

Cibler la création de places sur l'écart territorial plutôt que sur le volume national : une moyenne de couverture de 60 % recouvre des territoires proches de la saturation et d'autres sans offre. Publier le taux de couverture à l'échelle infra-départementale, aujourd'hui mal documenté. Mesurer l'effet sur le taux d'activité des mères plutôt que sur la fécondité seule, l'effet sur l'emploi étant établi quand l'effet sur la natalité ne l'est pas.

IMPLICATIONS

THESE-030

STATUT ÉPISTÉMIQUE
Thèse consolidée

ROBUSTESSE
Forte

Stabiliser l’offre de maternité de proximité

ÉNONCÉ L’offre de maternité de proximité dans les villes moyennes doit être stabilisée, avec un moratoire sur les fermetures de maternités à activité supérieure à 300 accouchements annuels, et un soutien financier dédié aux maternités de proximité en territoires de faible densité démographique.

ÉTAYAGE 25 maternités fermées depuis 2018, dont 18 en villes moyennes. Distance domicile-maternité supérieure à 45 minutes pour environ 8 % des accouchements, en hausse de 2 points sur cinq ans. Effet documenté de l’éloignement sur la sécurité périnatale (Rapport HAS 2024).

- CONDITIONS DE RÉFUTATION (5)**
- 1. Démonstration empirique que l’éloignement domicile-maternité n’affecte pas significativement la sécurité périnatale dans les conditions actuelles du transport médicalisé.
 - 2. Évolution technologique (télémédecine périnatale, transport médicalisé renforcé, maternités mobiles) rendant la proximité physique moins critique.
 - 3. Coûts de maintien des maternités de proximité documentés comme excessifs par rapport aux bénéfices marginaux mesurés.
 - 4. Réorganisation du réseau périnatal en maisons de naissance et réseaux territoriaux préservant la proximité fonctionnelle sans maintien des plateaux techniques actuels.
 - 5. Publication d’une évaluation établissant que la fermeture des maternités en deçà du seuil retenu n’a pas d’effet mesurable sur l’attractivité résidentielle des jeunes ménages dans les villes moyennes.

IMPLICATIONS Assortir tout projet de fermeture d’une étude d’impact sur l’attractivité résidentielle du bassin, et non sur la seule sécurité obstétricale, les deux critères relevant d’arbitrages différents. Publier la distance moyenne au lieu d’accouchement par bassin de vie. Traiter la maternité comme un équipement d’attractivité au même titre que l’école et la crèche, ce que le rapport documente sans que la décision publique en tienne compte.

THESE-O31

Évaluation contrefactuelle de la politique familiale

STATUT ÉPISTÉMIQUE

Thèse consolidée

ROBUSTESSE

Forte

La politique familiale française (~85 Md€ annuels, parmi les plus généreuses d'Europe) doit faire l'objet d'une évaluation contrefactuelle rigoureuse consolidée, comparant son efficacité à celle des modèles allemand, suédois et nordique, avant toute réforme structurelle.

ÉNONCÉ

La politique familiale française n'a jamais été évaluée contrefactuellement de manière consolidée. Les évaluations partielles (HCFEA, Cour des comptes) couvrent des dispositifs isolés sans permettre une vue d'ensemble. Le coût annuel justifie une évaluation rigoureuse.

ÉTAYAGE

1. Publication d'une évaluation contrefactuelle consolidée validant l'architecture actuelle.
2. Évolution structurelle de la politique familiale (réforme majeure) rendant l'évaluation actuelle caduque.
3. Démonstration que la comparaison internationale des politiques familiales est méthodologiquement impossible du fait de l'hétérogénéité des systèmes.
4. Reconnaissance institutionnelle publique de la méthode d'évaluation contrefactuelle comme standard de pilotage des politiques familiales.
5. Établissement méthodologique qu'aucun groupe de contrôle ne peut être construit pour une politique familiale universelle, ce qui imposerait de lui substituer un protocole d'évaluation explicite et publié.

CONDITIONS DE RÉFUTATION
(5)

Conditionner toute réforme substantielle de la politique familiale à la publication préalable d'une évaluation contrefactuelle consolidée. Comparer l'efficacité des transferts monétaires et celle des services — modes de garde, logement —, aujourd'hui financés sans arbitrage documenté entre les deux. Publier la fourchette d'effet propre retenue, dont les estimations disponibles varient de 0,1 à 0,3 enfant par femme, plutôt qu'un chiffre unique.

IMPLICATIONS

THESE-032

STATUT ÉPISTÉMIQUE
Hypothèse de travail

ROBUSTESSE
Moyenne

Articuler politique familiale et politique du logement

ÉNONCÉ La politique familiale doit être articulée à la politique du logement, notamment dans les villes moyennes, par des dispositifs ciblés sur l'accessibilité du logement familial des jeunes ménages 28-35 ans candidats à la parentalité.

ÉTAYAGE Le coût du logement est cité dans les enquêtes IFOP/IPSOS comme un déterminant majeur de la décision de ne pas avoir d'enfant ou d'en avoir moins. Le parcours résidentiel en ville moyenne est plus accessible qu'en métropole, mais reste contraint par l'offre disponible et la qualité du logement.

CONDITIONS DE RÉFUTATION (5)

1. Évaluation d'une expérimentation pilote d'aide au logement familial démontrant un effet propre marginal ou nul sur la fécondité.
2. Démonstration que les dispositifs actuels (PTZ, APL famille, allocations logement) sont déjà suffisants à effet constant.
3. Évolution du marché du logement en ville moyenne réduisant spontanément la contrainte.
4. Substitution effective par d'autres leviers (revenu garanti famille, allocation universelle famille) produisant un effet équivalent.
5. Publication d'une évaluation établissant que l'accessibilité du logement familial est sans effet propre sur le calendrier des naissances, à revenu et à territoire comparables.

IMPLICATIONS Traiter le logement comme un levier de politique familiale et non comme une politique parallèle : c'est la contrainte que les enquêtes placent en tête, et celle sur laquelle les transferts monétaires n'agissent pas. Cibler les jeunes ménages en accession dans les villes moyennes, où le coût du logement reste inférieur mais où l'offre familiale est contrainte. Publier la part du revenu consacrée au logement par âge et par type de territoire, série existante mais absente du débat sur la natalité.

THESE-O33

Cibler les villes moyennes en décroissance

STATUT ÉPISTÉMIQUE
Hypothèse de travail

ROBUSTESSE
Moyenne

ÉNONCÉ

Les villes moyennes en décroissance démographique (trajectoire 3 identifiée dans le rapport S2) doivent constituer des territoires d'intervention prioritaires de la politique familiale et démographique, avec dispositifs dédiés (crèches à coût modéré, logement familial subsidisé, offre périnatale stabilisée).

ÉTAYAGE

La baisse de la fécondité est observée dans toutes les régions, toutes les catégories socio-professionnelles et toutes les tailles de commune, ce qui interdit d'en faire un phénomène territorial. Mais ses conséquences, elles, ne sont pas uniformes : dans une ville moyenne en décroissance, la baisse des naissances se cumule à un solde migratoire déjà négatif et à une érosion de l'offre de services, chaque terme aggravant les autres. Le rapport documente ce cumul sans disposer de l'instrument qui permettrait de le mesurer : l'indice de fécondité par taille de commune n'est pas publié et les projections par ville moyenne sont explicitement indicatives. La thèse est donc soutenue au statut d'hypothèse de travail, et le rapport la range parmi celles que les données publiques ne permettent pas encore de réfuter.

CONDITIONS DE RÉFUTATION
(5)

1. Évaluation démontrant qu'un ciblage territorial concentre les ressources sur des territoires irrécupérables démographiquement à coût excessif.
2. Évolution démographique des villes moyennes en décroissance par effet télétravail ou autres dynamiques spontanées rendant le ciblage caduc.
3. Démonstration qu'une politique générale uniforme produit le même effet à coût comparable.
4. Refus politique du ciblage géographique au nom de l'égalité territoriale, rendant la thèse politiquement inapplicable.
5. Publication de séries de fécondité par taille de commune montrant que les villes moyennes en décroissance ne se distinguent pas de la moyenne nationale, ce qui priverait le ciblage de fondement.

IMPLICATIONS

Faire produire par l'INSEE une série de fécondité et de solde naturel par taille de commune : sans elle, aucun ciblage territorial de la politique familiale ne peut être ni calibré ni évalué. Concentrer l'effort sur les territoires cumulant décroissance démographique et sous-couverture des modes de garde, plutôt que sur la décroissance seule. Articuler explicitement ce ciblage aux travaux Nexus sur les villes moyennes, dont la typologie des trajectoires est déjà établie.

THESE-034

STATUT ÉPISTÉMIQUE
Hypothèse de travail

ROBUSTESSE
Moyenne

Réorienter le congé parental selon le modèle Elterngeld

ÉNONCÉ Le congé parental français (CLCA puis PreParE) doit être réorienté selon le modèle Elterngeld allemand : indemnisation proportionnelle au salaire pendant 12-14 mois, partage incitatif entre les deux parents, simplicité d'accès.

ÉTAYAGE Le modèle Elterngeld allemand (créé en 2007) a substantiellement augmenté le taux de père prenant un congé parental (passé de 4 % à 45 % en 15 ans). Effet documenté positif sur la fécondité et sur l'égalité de genre au sein du couple.

CONDITIONS DE RÉFUTATION (5)

1. Évaluation contrefactuelle du modèle Elterngeld démontrant un effet propre nul ou marginal sur la fécondité allemande à long terme.
2. Démonstration que la transposition au cas français est méthodologiquement contre-indiquée (structure du marché du travail différente).
3. Coût budgétaire de la transposition au cas français supérieur aux gains attendus.
4. Évolution du modèle Elterngeld lui-même rendant la référence caduque.
5. Publication d'une évaluation comparative établissant que le modèle d'indemnisation proportionnelle au salaire ne modifie ni le partage du congé entre les deux parents ni le calendrier des naissances, à contexte comparable.

IMPLICATIONS Indexer l'indemnisation sur le salaire antérieur et réserver une fraction non transférable au second parent, les deux paramètres agissant sur des effets distincts — le coût d'opportunité pour l'un, le partage de la charge pour l'autre. Publier le taux de recours par sexe et par niveau de revenu, aujourd'hui partiellement documenté. Mesurer l'effet sur le retour à l'emploi avant de conclure sur l'effet démographique, le premier étant observable à court terme et le second non.

THESE-O35

Débat démocratique sur les leviers structurels

STATUT ÉPISTÉMIQUE

Hypothèse de travail

ROBUSTESSE

Opinion assumée

ÉNONCÉ

La société française doit engager un débat démocratique honnête sur les leviers structurels qui pourraient réellement infléchir la trajectoire démographique : politique du logement familial, articulation famille-emploi (congé parental, temps partiel, télétravail), politique migratoire d'accueil, valorisation culturelle de la parentalité. Ce débat doit être conduit sans tabou et sans rhétorique mécanique d'inversion.

ÉTAYAGE

Le rapport établit que la part respective des causes économiques — revenu, logement, emploi — et des causes culturelles — transformation des modèles familiaux, écologisation des arbitrages — dans la baisse de la fécondité est mal partagée, et que les estimations varient selon les écoles théoriques. Il établit également que les transferts massifs engagés dans les pays à fécondité très basse n'y ont pas produit d'effet majeur. Ces deux constats ont la même conséquence : les leviers dont l'effet est établi ne suffisent pas à expliquer la trajectoire, et les leviers qui pourraient l'infléchir relèvent de choix de société — logement, partage du travail domestique, place faite aux enfants dans l'espace public — que la politique familiale ne décide pas seule. Nexus assume le caractère politique de la thèse : appeler à un débat plutôt qu'à une mesure est un acte de cadrage, revendiqué comme tel.

Statut. Opinion politique argumentée, fondée sur le constat de l'évitement actuel du débat de fond.

CONDITIONS DE RÉFUTATION
(5)

1. Engagement effectif d'un débat démocratique consolidé (Convention citoyenne, États généraux) produisant des conclusions équilibrées et appropriées.
2. Démonstration que les leviers structurels mentionnés ne sont pas mobilisables à coût et délai raisonnables par la politique publique.
3. Refus collectif du débat démocratique sur ces sujets sensibles, rendant la thèse politiquement inapplicable.
4. Émergence d'un consensus politique alternatif (priorité absolue à l'accompagnement, mise de côté du débat sur les leviers structurels) résolvant la tension actuelle.
5. Publication d'une évaluation attribuant à un levier de politique publique identifié un effet propre suffisant pour infléchir la trajectoire, ce qui ramènerait la question d'un débat de société à un arbitrage technique.

IMPLICATIONS

Poser publiquement les termes de l'arbitrage plutôt que d'annoncer des mesures dont l'effet propre n'est pas établi. Documenter, avant tout débat, ce que les données permettent et ne permettent pas de dire — la part des causes culturelles n'est pas mesurée, l'effet propre

des transferts varie du simple au triple selon les évaluations. Distinguer explicitement, dans la communication publique, ce qui relève du constat empirique et ce qui relève du choix collectif.

THESE-O36

Scénarios contrastés explicites

STATUT ÉPISTÉMIQUE

Hypothèse de travail

ROBUSTESSE

Opinion assumée

Les rapports publics et les communications gouvernementales sur la démographie française doivent systématiquement présenter des scénarios prospectifs contrastés explicites (central, bas, haut), avec hypothèses documentées et conditions de bascule formulées, plutôt qu'un « scénario central » dissimulé qui crée des fausses certitudes.

ÉNONCÉ

Les communications gouvernementales actuelles présentent souvent un scénario unique sans explicitation des hypothèses ni des marges d'incertitude. Cette pratique entretient une fausse certitude et empêche le débat démocratique informé.

ÉTAYAGE

1. Adoption institutionnelle de la pratique de scénarisation contrastée systématique dans les communications gouvernementales sur la démographie.
2. Démonstration que la scénarisation contrastée produit un effet pervers (confusion publique, immobilisme politique) supérieur aux bénéfices de transparence.
3. Émergence d'une méthode alternative de communication de l'incertitude prospective (intervalles de confiance, probabilité subjective explicite) produisant un effet équivalent.
4. Reconnaissance institutionnelle de l'INSEE et de l'INED comme références méthodologiques pour la production de scénarios prospectifs publics.
5. Démonstration que la présentation de scénarios contrastés dégrade la qualité du débat public, en produisant une incertitude perçue supérieure à l'incertitude réelle.

CONDITIONS DE RÉFUTATION
(5)

Imposer aux publications démographiques publiques la présentation de trois scénarios explicites, avec leurs hypothèses et leur sensibilité aux paramètres. Publier systématiquement l'écart entre les scénarios antérieurs et la réalisation observée : les projections de 2017 et de 2021 ont toutes deux surestimé la fécondité de 2025, et cette information est nécessaire au lecteur pour pondérer les scénarios présents. Faire figurer l'incertitude dans le titre des publications, et non dans une annexe méthodologique.

IMPLICATIONS

SOCIÉTÉ ET DÉMOGRAPHIE

DEUXIÈME MOUVEMENT

Le rapport complet

Le rapport de fond prospectif dans son intégralité — cadrage, état empirique, mécanismes documentés de la baisse, scénarios contrastés à 2032, blocs d'action, angles morts, bibliographie hiérarchisée et annexes.

NEXUS — THINKTANK

Avertissement et statut éditorial

Le présent rapport est une refonte densifiée (version 2-0) du rapport Natalité villes moyennes — horizon 2032, validé par le comité de lecture Nexus. La refonte porte le rapport au standard de profondeur établi par le premier rapport Nexus (IA à l'école), avec étayage empirique détaillé, comparaisons internationales étendues, conditions de réfutation étendues à 4-6 items par thèse, et explicitation des scénarios prospectifs contrastés conformément à la section IV.4 de la Charte Nexus.

Statut prospectif. Le présent rapport est, contrairement aux rapports précédents Nexus, un rapport prospectif. Il ne se contente pas d'analyser la situation présente mais projette des scénarios contrastés à l'horizon 2032. Conformément à la section IV.4 de la Charte Nexus, les scénarios prospectifs sont systématiquement présentés en au moins trois variantes (central, bas, haut) avec hypothèses explicitées et conditions de bascule documentées. Aucun scénario n'est privilégié comme « probable » : le rapport présente leur cohérence interne, leurs conditions de bascule, et leurs implications politiques différenciées.

Périmètre. Le périmètre du rapport couvre la France métropolitaine, avec une focale spécifique sur les villes moyennes de 10 000 à 60 000 habitants — environ 470 communes représentant 22 % de la population. L'horizon prospectif est 2032, soit 6 ans après la date de référence (mai 2026). Les comparaisons internationales mobilisent cinq pays : Allemagne (modèle Elterngeld), Suède (politique familiale très généreuse), Italie (fécondité très basse, Mezzogiorno), Hongrie (politiques natalistes assumées), Japon (déclin structurel ancien).

Conformément au protocole de la Charte Nexus (section IV.3), chaque thèse reçoit dans ce document un identifiant unique (THESE-028 à 036), un statut épistémique explicite, un niveau de robustesse empirique gradué (forte / moyenne / opinion assumée), et des conditions de réfutation publiquement formulées et étendues à 4-6 items par thèse.

Avertissement falsificationniste. La démographie est une science prospective particulièrement difficile. Les projections de fécondité à 6 ans sont entachées d'une incertitude irréductible : les déterminants individuels du nombre d'enfants intègrent des composantes économiques (revenu, logement), psychologiques (projet de couple, anxiété face à l'avenir), culturelles (valorisation de la parentalité), institutionnelles (modes de garde, congé parental), et environnementales (anxiété climatique, instabilité géopolitique). Les modèles statistiques ne peuvent intégrer tous ces déterminants simultanément. Le présent

rapport adopte en conséquence une posture explicitement prospective : il propose des scénarios cohérents plutôt que des prédictions, et formule des thèses politiques dont la robustesse ne dépend pas de la matérialisation de tel ou tel scénario.

Résumé exécutif

Question structurante. Quelle est la trajectoire prévisible de la fécondité française à l'horizon 2032, comment cette trajectoire affecte-t-elle spécifiquement les villes moyennes, et quels sont les leviers de politique publique disponibles pour accompagner — non pour « inverser » mécaniquement, ce qui n'est pas crédible empiriquement — cette trajectoire ?

Réponse cardinale. La baisse de la fécondité française observée depuis 2014 (indice conjoncturel de fécondité passé de 2,01 enfants par femme en 2014 à 1,56 en 2025) n'est pas un mouvement conjoncturel mais une transformation structurelle, convergente avec l'ensemble des pays comparables (Allemagne 1,46, Italie 1,20, Suède 1,42, Japon 1,20, Hongrie 1,57). Les politiques natalistes assumées (Hongrie, Pologne) ont produit des effets modestes et coûteux, sans inversion durable de la trajectoire. La politique publique française gagne à reconnaître la nature structurelle de la baisse et à investir dans les leviers d'accompagnement (modes de garde, offre de maternité, articulation famille-emploi-logement) plutôt que dans des dispositifs d'inversion mécanique. Les villes moyennes sont particulièrement affectées par cette dynamique du fait de leur structure démographique vieillissante, du déficit d'offre de maternité de proximité, et de l'effet en cascade sur les services publics (écoles, modes de garde).

Architecture argumentative. Le rapport déploie une méthode prospective explicite avec trois scénarios contrastés à horizon 2032. Scénario central (ICF stabilisé à 1,55-1,65, démographie villes moyennes selon la trajectoire actuelle), scénario bas (ICF à 1,40-1,50, accélération des fractures territoriales démographiques), scénario haut (ICF à 1,70-1,80, sous l'effet conjoint d'une politique familiale très volontariste et d'un retournement spontané de l'anxiété sociétale). Les neuf thèses du rapport sont robustes aux trois scénarios, ce qui en constitue le test falsificationniste principal.

Les neuf thèses Nexus. Identifiées de THESE-028 à 036. Quatre consolidées : 028 (reconnaître la baisse comme structurelle), 029 (investir massivement dans les modes de garde), 030 (stabiliser l'offre de maternité de proximité), 031 (évaluation contrefactuelle de la politique familiale). Trois hypothèses de travail : 032 (articuler politique

familiale et politique du logement), O33 (cibler les villes moyennes en décroissance), O34 (réorienter le congé parental selon le modèle Elterngeld). Deux opinions assumées : O35 (débat démocratique sur les leviers structurels), O36 (présenter systématiquement des scénarios contrastés explicites).

Trois priorités stratégiques. Premièrement, l'accompagnement structurel (modes de garde universellement accessibles, offre de maternité de proximité préservée, réorientation du congé parental selon les modèles allemand et suédois). Deuxièmement, l'évaluation rigoureuse de la politique familiale (~85 Md€ annuels en France, jamais évalués contrefactuellement de manière consolidée). Troisièmement, l'honnêteté prospective (présenter des scénarios contrastés explicites plutôt qu'un « scénario central » dissimulé qui crée des fausses certitudes).

Cadre des politiques publiques. La politique familiale française mobilise ~85 Md€ par an, à travers les prestations CAF/MSA (allocations familiales, PAJE, complément libre choix d'activité, complément libre choix du mode de garde, allocation rentrée scolaire), les crédits d'impôt (quotient familial, crédit d'impôt enfant à charge, garde d'enfants), le congé maternité-paternité indemnisé, les modes de garde subventionnés (crèches publiques et associatives, assistantes maternelles, MAM, halte-garderie), et les politiques d'éducation (école obligatoire à 3 ans, scolarisation des moins de 3 ans). Cette politique est, par son volume, parmi les plus généreuses d'Europe. Son efficacité comparée à d'autres modèles (Allemagne, Suède) n'a pas été évaluée contrefactuellement de manière consolidée, ce qui constitue un angle mort démocratique (THESE-O31).

Comparaisons internationales. L'Allemagne (Elterngeld depuis 2007 : congé parental indemnisé proportionnellement au salaire pendant 12-14 mois) présente le modèle européen le plus cité comme inspiration. La Suède (politique familiale très généreuse, articulation crèches universelles, congé partagé entre parents) maintient un ICF supérieur aux autres pays nordiques (1,42 en 2024) tout en présentant des indicateurs d'égalité de genre élevés. L'Italie (ICF à 1,20, fracture Nord-Sud) constitue l'extrême basse européenne. La Hongrie (politiques natalistes assumées, prêts logement subsidisés pour familles, crédits d'impôt élevés) a obtenu un rebond modeste (ICF passé de 1,23 à 1,57) mais coûteux et instable. Le Japon (déclin démographique ancien, ICF à 1,20, vieillissement extrême) sert d'avertissement sur la difficulté d'inverser une trajectoire installée.

Conditions globales de réfutation. Trois familles d'événements pourraient déclencher une révision substantielle. Inflexion empirique majeure de l'ICF français au-delà de 1,80 ou en deçà de 1,40 sur trois années consécutives, validant ou invalidant les scénarios contrastés présentés. Publication d'une évaluation contrefactuelle rigoureuse de la politique familiale française, modifiant substantiellement la lecture

de son efficience. Crise géopolitique, sanitaire ou climatique majeure modifiant les déterminants psychosociaux de la fécondité d'une manière non prévisible par les scénarios actuels.

Cadrage prospectif, question de recherche et articulation aux transitions Nexus

La question, telle qu'elle est posée

I.1

La question structurante de ce rapport, formulée aux étapes 1 et 3 du pipeline éditorial, est la suivante : « Quelle est la trajectoire prévisible de la fécondité française à l'horizon 2032, comment cette trajectoire affecte-t-elle spécifiquement les villes moyennes, et quels sont les leviers de politique publique disponibles pour accompagner cette trajectoire ? ». La formulation écarte délibérément l'option d'une « inversion » mécanique de la baisse de fécondité, dont l'examen comparatif international montre qu'elle n'est pas crédible empiriquement. Elle écarte également les questions migratoires (renvoyées au rapport S26 sur l'immigration et la démographie) et les questions sanitaires de reproduction (renvoyées au rapport S19 sur la santé reproductive).

La question est posée à un horizon prospectif déterminé (2032, soit 6 ans après la date de référence) et à un niveau d'abstraction territorial double : national pour les déterminants structurels, et villes moyennes pour les effets différenciés. Cette double focale est analytiquement importante. Les villes moyennes ne subissent pas la baisse démographique de manière identique aux métropoles : leur structure d'âge plus vieillissante, leur déficit d'offre de maternité de proximité, et l'effet en cascade sur les services publics (écoles, modes de garde, services pédiatriques) produisent une dynamique propre.

Périmètre démographique, géographique et temporel

I.2

Le périmètre démographique couvre l'ensemble de la population française en âge de procréation (15-50 ans pour les femmes, 18-55 ans pour les hommes), avec une attention particulière à la tranche 28-35 ans qui concentre la fécondité française moderne (âge médian de la première maternité à 30,9 ans en 2024 selon l'INSEE Bilan démographique 2025). Le périmètre géographique est la France métropolitaine, avec focale spécifique sur les ~470 communes de 10 000 à 60 000 habitants. L'Outre-mer est écarté du périmètre principal pour les

raisons usuelles (spécificités institutionnelles et démographiques). Le périmètre temporel est 2014–2032 : analyse rétrospective sur la décennie de baisse de fécondité (2014–2025) et projection prospective sur 2026–2032.

Le périmètre thématique couvre cinq dimensions. Premièrement, la fécondité elle-même (ICF, descendance finale par génération, âge à la première maternité, intensité des cohortes). Deuxièmement, les modes de garde de la petite enfance (crèches, assistantes maternelles, MAM, gardes parentales). Troisièmement, l'offre de maternité (densité hospitalière, fermetures de maternités, sécurité du parcours périnatal). Quatrièmement, l'articulation famille-emploi (congé parental, temps partiel, télétravail). Cinquièmement, l'articulation famille-logement (accessibilité du logement familial en ville moyenne, parcours résidentiel des jeunes ménages).

1.3 **Articulation aux trois transitions transverses Nexus**

Le rapport relève du domaine structurant « Société » de la Charte Nexus. Il mobilise les trois transitions transverses à des degrés variables. La transition mobilité est mobilisée comme variable explicative partielle de la fécondité : la facilité ou la difficulté à articuler trajet domicile-travail-crèche dans la vie quotidienne d'une jeune famille affecte le projet de second ou troisième enfant. La transition cognitive est mobilisée sur les outils numériques de soutien à la parentalité (applications de suivi de grossesse, télémédecine pédiatrique, plateformes de mise en relation entre parents). La transition énergétique est mobilisée sur l'accessibilité financière du logement familial (passoires thermiques rendant le coût de chauffage prohibitif pour les jeunes ménages à charge familiale).

La transition mobilité est traitée dans l'articulation explicite avec le rapport S2 (mobilité villes moyennes 18–25 ans). Les jeunes ménages 28–35 ans en ville moyenne, candidats potentiels à la parentalité, subissent les mêmes contraintes de mobilité quotidienne que les jeunes 18–25 ans du rapport S2. La distinction mobilité forcée / immobilité subie s'applique à eux symétriquement.

1.4 **Posture épistémologique et statut prospectif**

Le présent rapport adopte une posture épistémologique distincte des autres rapports Nexus : il est explicitement prospectif. Cette spécificité a deux conséquences méthodologiques. Premièrement, le statut des thèses doit être prudent : une thèse prospective ne peut être consolidée par l'observation présente, elle peut seulement être étayée par des analogies internationales et historiques, par des modèles prospectifs cohérents, et par des conditions de bascule explicitement formulées. Conformément à la section IV.4 de la Charte Nexus, les neuf thèses sont graduées en robustesse selon leur degré d'étayage analogique et leur robustesse aux trois scénarios contrastés. Deuxièmement,

mement, les scénarios contrastés sont systématiquement présentés en au moins trois variantes (central, bas, haut) avec hypothèses explicitées et conditions de bascule documentées. Aucun scénario n'est privilégié comme « probable » : le rapport présente leur cohérence interne et leurs implications politiques différenciées, laissant au lecteur le soin de pondérer.

Méthode de triangulation et de scénarisation

I.5

Les données structurantes du présent rapport ont été triangulées sur au moins deux sources indépendantes. ICF français 2025 : triangulation INSEE Bilan démographique 2025, Eurostat, OCDE — convergence sur 1,56. ICF européens comparés : triangulation Eurostat, Population Reference Bureau, INED — convergence sur les ordres de grandeur. Politiques familiales coût et architecture : triangulation HCFEA (Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Âge), Cour des comptes, OCDE Family Database — convergence sur ~85 Md€ annuels en France.

La méthode de scénarisation prospective s'appuie sur les outils standards de la prospective démographique (INED, OCDE, INSEE Omphale) tout en explicitant les hypothèses d'entrée. Trois scénarios sont construits par combinaison d'hypothèses sur trois axes : (a) trajectoire de l'ICF (stable, baisse, hausse) ; (b) trajectoire de l'âge à la première maternité (stable, hausse continue, retournement) ; (c) trajectoire des fractures territoriales démographiques (stable, accentuation, atténuation). Les scénarios central, bas et haut sont des combinaisons cohérentes mais non exhaustives des possibilités ; ils visent à délimiter le champ du raisonnable plutôt qu'à prédire.

II

État empirique de référence

Les chiffres-clés 2025

II.1

Les données INSEE du Bilan démographique 2025 publié en janvier 2026 établissent à la date de référence le panorama empirique suivant.

- Indice conjoncturel de fécondité, France entière, 2025 : 1,56 enfant par femme, soit 1,53 en France métropolitaine (en baisse de 0,45 par rapport au pic de 2,01 en 2014). Source : INSEE, Bilan démographique 2025.
- Nombre de naissances, France entière, 2025 : 645 000, contre 651 000 décès (en baisse d'environ 24 % par rapport au pic de 2010). Source : INSEE, Bilan démographique 2025.

- Âge moyen à la première maternité : 30,9 ans en 2024 (vs 27,5 en 1994, hausse continue depuis 30 ans).
- Descendance finale de la génération 1975 : 2,01 enfants par femme (estimation finale, dernière génération à atteindre le seuil de remplacement de 2,1).
- Descendance projetée de la génération 1985 : 1,92 enfants par femme.
- Descendance projetée de la génération 1995 : 1,72 enfants par femme (projection INSEE, susceptible de révision).
- Solde naturel, France entière, 2025 : -6 000. Il est négatif pour la première fois depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale — le basculement que le rapport attendait à l’horizon 2028-2030 a donc déjà eu lieu. Source : INSEE, Bilan démographique 2025.

Lecture analytique. La trajectoire 2014-2025 documente une baisse continue de l’ICF, sans signal de stabilisation à la date de référence. La baisse est observée dans toutes les régions, toutes les catégories socio-professionnelles, et toutes les tailles de commune — ce qui suggère un déterminant structurel et non un effet de composition. L’âge moyen à la première maternité continue d’augmenter, ce qui produit mécaniquement une réduction de la fenêtre de fécondité par femme (effet biologique de la fécondabilité décroissante avec l’âge). La descendance finale projetée pour les générations 1985 et 1995 confirme la baisse comme structurelle et non conjoncturelle.

II.2 Une tendance européenne et mondiale convergente

La baisse de la fécondité française n’est pas un phénomène isolé. L’ensemble des pays comparables présente une trajectoire convergente. Allemagne : ICF à 1,46 en 2024 (en baisse depuis 1,59 en 2016). Italie : ICF à 1,20 en 2024 (en baisse continue depuis 1995). Espagne : ICF à 1,16 en 2024 (parmi les plus bas d’Europe). Suède : ICF à 1,42 en 2024 (en baisse depuis 1,71 en 2017, malgré une politique familiale très généreuse). Royaume-Uni : ICF à 1,49 en 2024. États-Unis : ICF à 1,62 en 2024 (en baisse continue depuis 2007). Japon : ICF à 1,20 en 2024 (déclin démographique ancien et stable). Corée du Sud : ICF à 0,72 en 2023 (le plus bas du monde). Cette convergence internationale documente un déterminant structurel commun aux pays développés.

II.3 Mécanismes documentés de la baisse

Cinq mécanismes principaux documentés expliquent la baisse de la fécondité dans les pays développés. Premièrement, l’élévation de l’âge moyen au premier enfant (effet du prolongement des études, de l’instabilité économique en début de carrière, de la précarité du logement). Deuxièmement, l’anxiété face à l’avenir (climatique, géopolitique, économique), documentée dans les enquêtes sociologiques contemporaines comme un déterminant majeur de la décision de ne pas avoir d’enfant ou d’avoir moins d’enfants. Troisièmement,

l'élévation des aspirations féminines (carrière professionnelle, autonomie économique, projet personnel) qui entre en tension avec le projet familial dans un contexte d'inégalités persistantes du partage de la charge familiale. Quatrièmement, le coût économique de l'enfant (logement, garde, éducation, alimentation) qui augmente plus vite que les revenus moyens. Cinquièmement, l'effet de réseau social (descendance moindre dans le réseau social proche normalise la moindre fécondité comme choix légitime).

La pondération de ces mécanismes varie selon les pays. La Suède, malgré une politique familiale très généreuse et une égalité de genre avancée, voit son ICF baisser, ce qui suggère que les déterminants psychosociaux (anxiété, aspirations) jouent un rôle substantiel non adressable par la seule politique économique. L'Italie, à l'opposé, voit son ICF dépendre fortement des inégalités économiques et territoriales (Nord-Sud).

Effet spécifique sur les villes moyennes

II.4

Les villes moyennes françaises présentent une trajectoire démographique spécifique, structurellement différente des métropoles. Premièrement, leur structure d'âge est plus vieillissante : la part des 60 ans et plus dépasse 30 % dans environ 40 % des villes moyennes en décroissance, contre 22 % en moyenne nationale. Deuxièmement, le solde migratoire 18-30 est négatif dans 70 % des villes moyennes (départ des jeunes pour études supérieures et premier emploi). Troisièmement, le solde migratoire 30-50 est positif dans 40 % des villes moyennes (effet télétravail post-COVID, attractivité résidentielle pour les familles établies). Quatrièmement, l'offre de maternité de proximité se dégrade : 25 maternités fermées en France depuis 2018, dont 18 en villes moyennes ; le seuil d'activité minimum (300 accouchements annuels) pousse à des regroupements défavorables aux territoires moyens.

L'effet en cascade sur les services publics est documenté. Fermetures de classes en école maternelle et primaire (effet décalé de 3-6 ans après la baisse de naissances). Réorganisation des modes de garde (sous-utilisation des crèches publiques dans certaines villes moyennes). Tension sur l'offre périnatale (transport médicalisé étendu, augmentation des distances domicile-maternité, sécurité du parcours fragilisée). Affaiblissement du tissu pédiatrique de proximité (pénurie de pédiatres libéraux, désertification médicale).

III

La distinction structurante : reconnaître le caractère structurel de la baisse

III.1 Énoncé de la distinction et fondements théoriques

La distinction analytique structurante du rapport oppose deux lectures possibles de la baisse de fécondité française. La lecture conjoncturelle interprète la baisse comme un creux temporaire, susceptible de rebondir spontanément ou sous l'effet d'une politique publique adaptée. Cette lecture sous-tend la rhétorique politique récurrente du « rebond » natal et fonde plusieurs dispositifs (primes à la naissance, allocations majorées). La lecture structurelle interprète la baisse comme une transformation profonde des préférences et des contraintes individuelles, irréductible à un creux conjoncturel et observée de manière convergente dans tous les pays développés. Cette lecture appelle une politique d'accompagnement plutôt que d'inversion.

Le rapport prend explicitement position pour la lecture structurelle (THESE-O28). L'étayage est triple. Premièrement, la durée du mouvement : 11 années consécutives de baisse en France (2014-2025) sans signal de stabilisation. Deuxièmement, la convergence internationale : tous les pays comparables observent une trajectoire similaire, ce qui exclut un effet français spécifique. Troisièmement, le bilan empirique des politiques natalistes assumées (Hongrie, Pologne) : effets modestes (+0,1 à +0,3 sur l'ICF), coûteux (1 à 3 % du PIB), instables (rebond suivi de re-baisse).

III.2 Implications pour les politiques publiques

La reconnaissance du caractère structurel de la baisse a quatre implications pour les politiques publiques. Première implication : abandonner la rhétorique du rebond et de l'inversion mécanique au profit d'un discours politique honnête sur la trajectoire et ses conséquences. Deuxième implication : réorienter les ressources publiques vers les leviers d'accompagnement (modes de garde universellement accessibles, offre de maternité préservée, articulation famille-emploi-logement) plutôt que vers les dispositifs d'incitation natale (primes ponctuelles à la naissance, majorations d'allocations pour grands enfants). Troisième implication : préparer les services publics à une trajectoire démographique négative durable (écoles, modes de garde, services pédiatriques) sans dramatiser. Quatrième implication : engager un débat démocratique honnête sur les leviers structurels (loge-

ment, parentalité, immigration) qui pourraient réellement infléchir la trajectoire.

Articulation aux valeurs Nexus

III.3

La distinction structurelle / conjoncturelle est articulée aux valeurs Nexus de la Charte vO-2 sur trois dimensions. Premièrement, l'honnêteté épistémologique : refuser le confort des récits politiques rassurants au profit du diagnostic empirique. Deuxièmement, le respect des préférences individuelles : la fécondité française est, à 95 %, le produit de choix individuels libres ; la politique publique doit créer les conditions d'effectivité de ces choix et non chercher à les infléchir mécaniquement. Troisièmement, la prudence prospective : reconnaître l'incertitude irréductible des projections démographiques et présenter explicitement des scénarios contrastés (THESE-O36).

IV

Trois scénarios contrastés à horizon 2032

Scénario central : stabilisation à 1,55-1,65

IV.1

Hypothèses du scénario central. L'ICF se stabilise dans la fourchette 1,55-1,65 sur la période 2026-2032, après une légère baisse résiduelle dans les deux à trois prochaines années. L'âge moyen à la première maternité continue d'augmenter modérément (31,5-32,5 ans en 2032). La descendance finale des générations 1990-1995 atteint 1,75-1,80 enfants par femme. Les politiques familiales sont maintenues à leur architecture actuelle, avec des ajustements à la marge.

Conséquences démographiques. Nombre annuel de naissances, France entière, entre 600 000 et 650 000 en 2032 (contre 645 000 en 2025). Solde naturel déjà négatif depuis 2025 et se creusant sur la période, dans l'ordre de grandeur de -30 000 à -60 000 par an à l'horizon 2032 retenu plus loin dans ce volume : le seuil que ce scénario plaçait en 2029-2030 a été franchi avec quatre à cinq ans d'avance. Vieillesse accélérée : part des 65 ans et plus passant de 21 % en 2025 à 24 % en 2032. Population totale France métropolitaine stabilisée autour de 65,5-66 millions (vs 65,8 en 2025).

Conséquences pour les villes moyennes. Accentuation modérée des fractures territoriales démographiques. Les villes moyennes de la trajectoire 1 (croissance attractive) maintiennent leur dynamique. Les villes moyennes de la trajectoire 2 (transition) connaissent une stabilité fragile. Les villes moyennes de la trajectoire 3 (décroissance) voient leur dynamique négative s'accroître. Fermetures de materni-

tés, classes et services publics dans cette dernière catégorie, à un rythme estimé de 8-12 maternités fermées sur la période 2026-2032.

IV.2 **Scénario bas : baisse continue à 1,40-1,50**

Hypothèses du scénario bas. L'ICF continue de baisser dans la fourchette 1,40-1,50 sur la période 2026-2032, sous l'effet conjoint de l'aggravation de l'anxiété sociétale (climatique, géopolitique), d'une dégradation de l'accessibilité du logement familial, et d'une crise économique prolongée. L'âge moyen à la première maternité dépasse 32 ans. La descendance finale des générations 1990-1995 tombe à 1,65-1,70.

Conséquences démographiques. Nombre annuel de naissances entre 540 000 et 590 000 en 2032 (baisse de 10-18 % par rapport à 2025). Solde naturel négatif depuis 2025, se creusant jusqu'à l'ordre de -100 000 par an à l'horizon 2032 selon les scénarios détaillés plus loin dans ce volume. Vieillesse accélérée, part des 65 ans et plus à 25 % en 2032. Population totale stabilisée autour de 65 millions (effet du solde migratoire positif compensant partiellement le solde naturel négatif).

Conséquences pour les villes moyennes. Accentuation forte des fractures territoriales. Les villes moyennes de la trajectoire 3 connaissent une dynamique de déclin accéléré (jusqu'à -1,5 % par an de population). Fermetures massives de maternités, classes, services publics. Pénurie de pédiatres et médecins généralistes accentuée. Risque documenté de spirale négative (désinvestissement public produisant une accélération du déclin).

IV.3 **Scénario haut : rebond modéré à 1,70-1,80**

Hypothèses du scénario haut. L'ICF rebondit modérément vers 1,70-1,80 sur la période 2026-2032, sous l'effet conjoint d'un retournement spontané de l'anxiété sociétale (sortie de la crise climatique perçue, stabilisation géopolitique, croissance économique), d'une politique familiale très volontariste articulant les leviers identifiés (modes de garde universellement accessibles, congé parental Elterngeld, logement familial accessible), et d'un effet de rattrapage générationnel (rattrapage de fécondité retardée par les générations 1985-1995). L'âge moyen à la première maternité reste stable autour de 31 ans.

Conséquences démographiques. Nombre annuel de naissances entre 690 000 et 730 000 en 2032 (hausse de 4-10 % par rapport à 2025). Solde naturel ramené au voisinage de zéro en fin de période — ce volume retient plus loin « proche de zéro » pour ce scénario — et non maintenu positif : le déficit naturel s'est ouvert en 2025, avant même le début de la période de projection. Vieillesse modérée, part des 65 ans et plus à 23 % en 2032. Population totale France métropolitaine à 66,5-67 millions.

Conséquences pour les villes moyennes. Atténuation modérée des fractures territoriales. Les villes moyennes de la trajectoire 1 et 2 redynamisent leur démographie. Les villes moyennes de la trajectoire 3 stabilisent leur situation sans inversion. Effet redistributif d'une politique familiale ciblée sur les villes moyennes.

Probabilité subjective et test des thèses

IV.4

Conformément à la section IV.4 de la Charte Nexus, aucun scénario n'est privilégié comme « probable ». Cependant, l'analyse comparée internationale, le bilan des politiques natalistes, et l'analyse des déterminants psychosociaux contemporains conduisent à considérer le scénario central et le scénario bas comme plus cohérents avec les analogies disponibles que le scénario haut. Cette appréciation n'est pas une prédiction ; elle est une lecture de probabilité subjective qui peut être contestée.

Test des thèses sur les trois scénarios. Le test falsificationniste principal des neuf thèses du rapport est leur robustesse aux trois scénarios contrastés. Une thèse robuste prospectivement est une thèse qui produit des recommandations cohérentes dans les trois cas (politiques d'accompagnement utiles quel que soit le scénario). Une thèse fragile prospectivement est une thèse qui ne fonctionne que dans un scénario particulier. Les neuf thèses du présent rapport sont, en l'état, robustes aux trois scénarios — ce qui constitue leur étayage prospectif principal.

V

Les neuf thèses Nexus

Les neuf thèses consolidées — THESE-028 à THESE-036 — ouvrent ce volume : elles sont exposées en tête, dans le premier mouvement. La numérotation d'origine des sections du rapport de fond est conservée telle quelle, afin que les renvois internes restent valides.

VI

Articulation aux trois transitions transverses Nexus

VI.1 Transition mobilité

La transition mobilité est mobilisée dans ce rapport sur deux registres. Premièrement, la facilité ou la difficulté d'articulation des trajets quotidiens (domicile-travail-crèche-école) affecte le projet de second ou troisième enfant. La densité du maillage des services en ville moyenne (crèche, école, services pédiatriques) et la qualité des transports collectifs sont des déterminants de l'effectivité du choix familial. Deuxièmement, la mobilité résidentielle des jeunes ménages 28-35 ans entre métropole et ville moyenne (effet télétravail post-COVID) modifie la dynamique démographique des villes moyennes.

VI.2 Transition cognitive

La transition cognitive intervient sur trois dimensions. Les outils numériques de soutien à la parentalité (applications de suivi de grossesse, télémédecine pédiatrique, plateformes de mise en relation entre parents). La diffusion des connaissances scientifiques sur la fécondité (fertilité, biologie de la reproduction, anticipation des fenêtres optimales). L'éducation à la parentalité (programmes parents-bébé, accompagnement à la sortie de maternité, soutien à la parentalité adolescente et précoce).

VI.3 Transition énergétique

La transition énergétique intervient sur l'accessibilité financière du logement familial. Les passoires thermiques (DPE F et G) rendent le coût de chauffage prohibitif pour les jeunes ménages à charge familiale. La rénovation énergétique des logements anciens en ville moyenne (où le parc ancien est sur-représenté par rapport à la moyenne nationale) est un levier indirect mais réel d'accessibilité du logement familial. Cette articulation est explicitement portée par la thèse THESE-O32 sur la politique du logement.

VII

Cadre des politiques publiques et conséquences opérationnelles

Architecture institutionnelle

VII.1

La politique familiale française mobilise une architecture institutionnelle dense. La Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF) et son réseau de 102 CAF départementales versent l'essentiel des prestations (allocations familiales, PAJE, complément libre choix d'activité, complément libre choix du mode de garde, allocation rentrée scolaire). La MSA gère les prestations des familles agricoles. Le ministère des Affaires sociales et de la Santé pilote la politique nationale. Le Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Âge (HCFEA) est l'instance de réflexion et d'avis publics. Les conseils départementaux gèrent l'aide sociale à l'enfance et le pilotage local des modes de garde. Les communes et intercommunalités pilotent les crèches publiques, les écoles maternelles et primaires, les services périscolaires. Les Caisses primaires d'assurance maladie (CPAM) couvrent les frais médicaux périnataux et pédiatriques. L'Éducation nationale pilote l'école maternelle obligatoire (depuis 2019) et primaire.

Principaux dispositifs

VII.2

Les principaux dispositifs à la date de référence : allocations familiales (~14 Md€/an), PAJE et ses composantes (~12 Md€/an), congé maternité et paternité indemnisé (~3 Md€/an), modes de garde subventionnés (~12 Md€/an), école maternelle (~6 Md€/an), aides au logement famille (~5 Md€/an, dont APL famille), quotient familial (~16 Md€/an, dépense fiscale), crédits d'impôt enfant et garde (~4 Md€/an, dépense fiscale). Coût total cumulé : ~85 Md€/an. La structure budgétaire mêle prestations directes (CAF/MSA) et dépenses fiscales (quotient familial, crédits d'impôt), ce qui rend l'évaluation consolidée méthodologiquement complexe (THESE-031).

Programmes territoriaux

VII.3

Plusieurs programmes territoriaux pertinents existent. Le Schéma départemental d'accueil du jeune enfant, piloté par les conseils départementaux. Les Conventions Territoriales Globales (CTG) entre CAF et collectivités. Le plan Petite Enfance 2022-2027. Le plan de soutien aux maternités de proximité (annoncé sans calendrier précis). Les contrats locaux de santé incluant des volets périnatalité et parentalité.

VII.4 Réformes en cours et points de vigilance

Plusieurs réformes en cours appellent une vigilance Nexus. La réforme du congé parental annoncée mais sans contenu précis à la date de référence — la thèse THESE-034 propose une orientation Elterngeld qui devra être confirmée ou écartée par la réforme effective. Le plan de création de 200 000 places de crèches sur 5 ans annoncé en 2022 et dont la trajectoire effective devra être suivie (THESE-029). La réforme de l'instruction obligatoire à 3 ans, effective depuis 2019, dont l'évaluation à terme reste à conduire. La fermeture de maternités de proximité, dont la trajectoire est en cours sans pilotage national consolidé (THESE-030).

VII.5 Conséquences opérationnelles des neuf thèses

Si les neuf thèses étaient adoptées comme cadre de pilotage : reconnaissance publique du caractère structurel de la baisse (028) ; création de 200 000 places de crèches en 5 ans (029) ; moratoire fermeture maternités >300 accouchements (030) ; évaluation contrefactuelle consolidée politique familiale (031) ; articulation politique familiale-logement en villes moyennes (032) ; ciblage des villes moyennes en décroissance (033) ; réorientation du congé parental selon Elterngeld (034) ; engagement d'un débat démocratique structuré (035) ; scénarisation contrastée systématique (036).

VIII

Comparaisons internationales détaillées

VIII.1 Allemagne — Elterngeld

Le modèle Elterngeld allemand, créé en 2007 et révisé en 2015 (introduction de l'ElterngeldPlus), est la référence européenne du congé parental moderne. Indemnisation proportionnelle au salaire (67 % du dernier revenu net, plafonné à 1 800 € mensuels, plancher à 300 €) sur 12 mois, plus 2 mois bonus si les deux parents prennent au moins 2 mois chacun (« mois partenaires »). Le dispositif coûte environ 7 Md€ par an et concerne ~95 % des nouveaux parents. Effet documenté : multiplication par 11 du taux de père prenant un congé parental (de 4 % à 45 % en 15 ans), amélioration de l'égalité de genre intra-couple, effet positif modeste mais documenté sur la fécondité (rebond ICF allemand de 1,36 en 2006 à 1,59 en 2016, ensuite re-baisse à 1,46 en 2024 sous l'effet d'autres facteurs).

Suède — politique familiale très généreuse

VIII.2

La Suède maintient une politique familiale parmi les plus généreuses au monde. Congé parental indemnisé de 480 jours partageables entre parents (avec quota minimum non transférable pour chaque parent, soit 90 jours), indemnité à 80 % du salaire pendant 390 jours puis montant forfaitaire. Crèches universellement accessibles et largement subventionnées (coût parental plafonné à 3 % du revenu familial). Allocation enfant universelle. Le coût total de la politique familiale suédoise dépasse 3,4 % du PIB (vs ~2,8 % en France). Effet : ICF suédois maintenu à 1,42 en 2024, au-dessus de la moyenne européenne malgré une baisse depuis 1,71 en 2017. Indicateurs d'égalité de genre intra-couple parmi les plus élevés du monde. Modèle cité dans la thèse THESE-029 sur les modes de garde universellement accessibles.

Italie — ICF très bas et fracture territoriale

VIII.3

L'Italie présente l'ICF le plus bas des grands pays européens : 1,20 en 2024, en baisse continue depuis 1995. La fracture Nord-Sud est extrême : ICF à 1,35 en Lombardie, 0,95 en Sardaigne. Les déterminants documentés : précarité de l'emploi des jeunes (NEET massif, cf. rapport S2), coût élevé du logement urbain, faible offre de modes de garde formels (taux de couverture crèche à 26 % en moyenne nationale, vs 60 % en France), persistance d'un modèle familial à fort recours à la famille élargie en déclin. La politique familiale italienne est sous-dotée (~1,5 % du PIB) et fragmentée. L'Italie sert d'avertissement sur la difficulté d'inverser une trajectoire installée sans investissement structurel massif.

Hongrie — politiques natalistes assumées

VIII.4

La Hongrie a engagé depuis 2010 une politique nataliste assumée, articulant trois leviers principaux : prêts logement à taux préférentiel pour les jeunes ménages, transformés en subventions si trois enfants sont nés (CSOK) ; crédits d'impôt élevés progressifs par enfant (jusqu'à exonération totale pour les mères de quatre enfants ou plus) ; allocations dédiées aux familles nombreuses. Coût budgétaire total : ~5 % du PIB (vs ~2,8 % en France). Effet documenté : ICF passé de 1,23 en 2011 à 1,57 en 2024, soit un rebond de 0,34 enfants par femme sur 13 ans. Bilan ambivalent : effet propre estimé entre +0,15 et +0,25 selon les méthodes d'évaluation (le reste étant attribué à un effet de rattrapage générationnel et à l'amélioration économique du pays). Coût par enfant supplémentaire estimé entre 80 000 et 130 000 euros, ce qui place ce modèle parmi les plus coûteux d'Europe.

Japon — déclin démographique ancien et stable

VIII.5

Le Japon présente le déclin démographique le plus avancé parmi les grandes économies. ICF à 1,20 en 2024, stable autour de cette valeur depuis 30 ans malgré plusieurs vagues de politiques publiques.

Population totale en déclin depuis 2010, vieillissement extrême (29 % de la population au-dessus de 65 ans). Les leviers tentés (allocations natales, garde subventionnée, politiques d'égalité de genre) ont produit des effets marginaux. Le Japon sert d'avertissement principal sur la difficulté d'inverser une trajectoire démographique installée et sur l'importance d'anticiper les conséquences (services publics, économie, équilibre intergénérationnel).

IX

Examen des principales objections

IX.1 Objection « renoncement nataliste »

Une objection politique majeure aux propositions du rapport porte sur la reconnaissance du caractère structurel de la baisse (THESE-028), accusée d'être un « renoncement nataliste ». Réponse Nexus. Reconnaître empiriquement la difficulté d'inverser une trajectoire structurelle n'est pas renoncer à agir ; c'est agir de manière efficiente plutôt qu'incantatoire. Les politiques natalistes incantatoires (rhétorique du rebond) ne produisent pas d'effet mesurable mais consomment du capital politique et budgétaire. Les politiques d'accompagnement (modes de garde, congé parental, logement familial) ont un effet propre documenté, modeste mais réel, et améliorent par ailleurs la qualité de vie effective des familles existantes.

IX.2 Objection « politique de l'immigration »

L'objection relève que la politique migratoire pourrait être un levier de compensation démographique. Réponse Nexus. L'immigration est un levier démographique réel mais distinct de la fécondité. Elle relève d'un débat démocratique propre, traité dans un futur rapport Nexus dédié (S26, à paraître). Le présent rapport ne tranche pas la question migratoire, qui appelle une instruction dédiée. La thèse THESE-035 propose un débat démocratique structuré incluant ce levier parmi d'autres.

IX.3 Controverse sur l'évaluation contrefactuelle

Une controverse méthodologique porte sur la faisabilité d'une évaluation contrefactuelle consolidée de la politique familiale (THESE-031). L'objection : l'évaluation contrefactuelle exige un groupe de contrôle, méthodologiquement difficile sur une politique nationale. Réponse Nexus. Les méthodes d'évaluation contrefactuelle existent (comparaisons internationales avec contrôle des facteurs structurels, méthodes des doubles différences sur les variations régionales, expériences

naturelles via les réformes ponctuelles). L'évaluation consolidée est complexe mais pas impossible, et la Cour des comptes ainsi que l'IPP ont déjà conduit des évaluations partielles méthodologiquement rigoureuses.

X

Ce que ce travail ne traite pas et pourquoi

Conformément à la section VI.5 de la Charte Nexus, le rapport signale ses angles morts assumés. Premier angle mort : les questions migratoires (renvoyées au rapport S26). Deuxième angle mort : les questions sanitaires de reproduction (rapport S19). Troisième angle mort : les déterminants psychosociaux fins de la fécondité (anxiété climatique, instabilité géopolitique) qui requièrent un travail sociologique dédié. Quatrième angle mort : les comparaisons internationales fines avec les pays nordiques autres que la Suède. Cinquième angle mort : l'analyse différenciée par catégorie socio-professionnelle, qui requiert des données fines non publiées systématiquement. Sixième angle mort : les effets de cohorte non séparables des effets d'âge sans suivi longitudinal pluri-décennal.

XI

Trajectoires-types — où l'enfant ne vient pas

La baisse de la fécondité ne se décide pas en un moment mais se construit le long d'une trajectoire, par des reports successifs dont chacun est rationnel pris isolément. Les distinguer permet de voir sur lequel chaque thèse agit, et de constater que la politique familiale française intervient surtout là où la décision est déjà prise. Les quatre situations ci-dessous ne sont pas des cas individuels : ce sont des configurations documentées par les chapitres précédents.

Premier report — l'âge auquel on commence

L'âge moyen à la maternité est passé de 28,5 ans en 1995 à 31,2 ans en 2025, et l'âge à la première maternité de 27,5 ans en 1994 à 30,9 ans en 2024. Ce décalage de près de trois ans en trente ans n'est pas

neutre : il raccourcit mécaniquement la fenêtre pendant laquelle un deuxième et un troisième enfant restent possibles. Les mécanismes documentés sont l'allongement des études, l'instabilité professionnelle des jeunes adultes, l'accès retardé au logement et la formation plus tardive du couple. L'effet se lit sur les générations : descendance finale de 2,01 enfants par femme pour la génération 1975, 1,92 projetée pour 1985, 1,72 pour 1995.

Thèses qui agissent sur ce report : THESE-032 (articulation au logement), THESE-034 (réorientation du congé parental).

Deuxième report — la contrainte économique

Le deuxième report est budgétaire et porte sur le rang de naissance suivant. Le logement absorbe environ 30 % du revenu en moyenne, jusqu'à 50 % dans les métropoles tendues ; le coût direct d'un enfant est estimé entre 6 000 et 10 000 euros par an pendant dix-huit ans, soit de l'ordre de 150 000 euros ; 15 % des jeunes connaissent un accès retardé au contrat à durée indéterminée. Une politique familiale de transferts agit sur le coût de l'enfant, non sur le logement ni sur l'accès à l'emploi stable, qui sont pourtant les deux contraintes que les enquêtes placent en tête.

Thèses qui agissent sur ce report : THESE-031 (évaluation contrefactuelle de la politique familiale), THESE-032 (logement).

Troisième report — le mode de garde absent

Le troisième report est local et concerne la reprise d'activité. Le taux de couverture des modes de garde formels — crèches, assistantes maternelles, maisons d'assistantes maternelles — atteint environ 60 % des enfants de moins de trois ans, avec une dispersion territoriale forte. Là où l'offre manque, le retrait d'activité d'un parent, le plus souvent la mère, devient la variable d'ajustement, et le coût d'opportunité du deuxième enfant augmente. C'est le point où la politique familiale dispose du levier le plus direct, et celui où l'écart entre territoires est le plus mesurable.

Thèses qui agissent sur ce report : THESE-029 (places de garde), THESE-033 (ciblage des villes moyennes en décroissance).

Quatrième report — la maternité qui s'éloigne

Le quatrième report est celui de l'offre de soins. La fermeture des maternités de proximité allonge la distance au lieu d'accouchement dans les territoires où la démographie est déjà déclinante. L'effet propre de cet éloignement sur la décision d'avoir un enfant n'est pas établi — le rapport ne le soutient pas —, mais il agit sur l'attractivité résidentielle des villes moyennes pour les jeunes ménages, qui est le mécanisme que le rapport documente. Le report se cumule alors au

troisième : un territoire qui perd sa maternité perd aussi, à terme, la demande qui justifiait ses places de crèche.

Thèses qui agissent sur ce report : THESE-030 (moratoire sur les fermetures au-dessus de trois cents accouchements annuels), THESE-033.

Ce que la mise en série fait apparaître

Les deux premiers reports se jouent avant trente ans et relèvent du logement, de l'emploi et du partage du congé parental ; les deux derniers se jouent sur le territoire et relèvent de l'offre de services. La politique familiale française, qui mobilise environ 85 milliards d'euros par an, est massivement concentrée sur le transfert monétaire, c'est-à-dire sur le coût de l'enfant une fois la décision prise. C'est ce décalage entre le lieu de la dépense et le lieu de la décision que THESE-031 demande d'évaluer, et c'est la raison pour laquelle le rapport ne conclut pas qu'il faut dépenser davantage, mais qu'il faut d'abord savoir ce que la dépense produit.

XII

Indicateurs de suivi et conditions d'évaluation

Les conditions de falsifiabilité des neuf thèses n'ont de portée que si les indicateurs qu'elles invoquent sont publiés sous une forme comparable d'une année sur l'autre. Ce chapitre récapitule ces indicateurs, nomme leur producteur et signale ceux qui n'existent pas. Il ne propose pas de nouveaux instruments de mesure : il rend explicite ce que le rapport exige déjà pour pouvoir être réfuté.

INDICATEUR	PRODUCTEUR	CE QU'IL PERMET DE RÉFUTER	DISPONIBLE
Indice conjoncturel de fécondité, France entière et par région	INSEE	THESE-028, THESE-036	Oui — publication annuelle
Descendance finale par génération	INSEE, INED	THESE-028	Oui — mais connue tardivement par construction
Indice conjoncturel de fécondité par taille de commune	INSEE	THESE-033	Non — les projections par ville moyenne restent indicatives
Taux de couverture des modes de garde formels, par territoire	CNAF, DREES	THESE-029	Partiellement — la dispersion infra-départementale est mal documentée
Nombre de maternités et volume d'activité par établissement	DREES	THESE-030	Oui
Distance moyenne au lieu d'accouchement	DREES	THESE-030	Partiellement
Effet propre de la politique familiale, méthode contrefactuelle	DREES, France Stratégie, évaluateur indépendant	THESE-031	Non — c'est l'objet même de la thèse
Part du revenu consacrée au logement, par âge et par type de territoire	INSEE	THESE-032	Oui
Recours au congé parental et partage entre les deux parents	CNAF	THESE-034	Partiellement
Solde naturel et projections par taille de commune	INSEE, modèle Omphale	THESE-033, THESE-036	Partiellement — incertitude croissante à mesure que la granularité augmente
Écart entre scénarios projetés et réalisation observée	INSEE	THESE-036	Oui — les scénarios de 2017 et de 2021 ont tous deux surestimé la fécondité de 2025

Sur onze indicateurs, deux ne sont pas disponibles et quatre ne le sont que partiellement. La lacune se concentre sur la dimension territoriale, qui est précisément l'objet du rapport : l'indice de fécondité par taille de commune n'est pas publié, et les projections par ville moyenne sont explicitement indicatives. Les thèses qui portent sur les villes moyennes sont donc, à la date de référence, les moins réfutables du rapport — ce qui doit être dit avant d'en tirer des conclusions de politique publique.

Un indicateur mérite une mention distincte, parce qu'il mesure la fiabilité des autres. Les scénarios démographiques publiés en 2017 et en 2021 ont l'un et l'autre surestimé la fécondité observée en 2025. Cette erreur répétée n'invalide pas l'exercice prospectif, mais elle en fixe la portée : un rapport qui projette à six ans doit publier l'écart de ses propres scénarios précédents, faute de quoi le lecteur ne dispose d'aucun moyen d'en pondérer les résultats. C'est ce que THESE-036 demande, et ce chapitre en fait un indicateur de suivi à part entière.

XIII

Annexe — récapitulatif des thèses
et de leurs conditions de
falsifiabilité

Les neuf thèses du rapport et leurs conditions de réfutation, récapitulées. Le tableau est engendré à partir des thèses elles-mêmes : il ne peut pas diverger de leur contenu. Le rapport énonce au total 45 conditions de falsifiabilité, qui constituent son contrat public de révision.

IDENTIFIANT	THÈSE	STATUT ÉPISTÉMIQUE	ROBUSTESSE	CONDITIONS
THESE-028	Reconnaître la baisse comme structurelle	Thèse consolidée	Forte	5
THESE-029	Investir massivement dans les modes de garde	Thèse consolidée	Forte	5
THESE-030	Stabiliser l'offre de maternité de proximité	Thèse consolidée	Forte	5
THESE-031	Évaluation contrefactuelle de la politique familiale	Thèse consolidée	Forte	5
THESE-032	Articuler politique familiale et politique du logement	Hypothèse de travail	Moyenne	5
THESE-033	Cibler les villes moyennes en décroissance	Hypothèse de travail	Moyenne	5
THESE-034	Réorienter le congé parental selon le modèle Elterngeld	Hypothèse de travail	Moyenne	5
THESE-035	Débat démocratique sur les leviers structurels	Hypothèse de travail	Opinion assumée	5
THESE-036	Scénarios contrastés explicites	Hypothèse de travail	Opinion assumée	5

XIV

Bibliographie hiérarchisée

Les sources de ce rapport sont réunies en une bibliographie unique, hiérarchisée en trois rangs conformément à la Charte Nexus, dans le troisième mouvement — « Sources mobilisées : liste hiérarchisée ». Elle rassemble les références du rapport de fond et celles du document d'appui, dédoublonnées.

XV

Note d'usage et clôture

Note d'usage. Le présent rapport est destiné à éclairer le débat démocratique sur la démographie française et villes moyennes. Il ne se substitue pas aux travaux des institutions publiques (INSEE, INED, HCFEA, Cour des comptes) ; il propose une grille analytique et une série de thèses argumentées dont l'appropriation politique relève des acteurs eux-mêmes.

Protocole de révision. Le présent rapport sera réexaminé en cas de survenue de l'un des événements suivants : inflexion empirique majeure de l'ICF français (au-delà de 1,80 ou en deçà de 1,40 sur trois années consécutives) ; publication d'évaluations contrefactuelles rigoureuses de la politique familiale française ou des politiques étrangères de référence ; crise géopolitique, sanitaire ou climatique majeure modifiant les déterminants psychosociaux de la fécondité.

Clôture. La démographie française connaît une transformation profonde dont la nature structurelle est désormais empiriquement difficile à contester. Le débat public et politique sur ce sujet est entravé par la rhétorique de l'inversion mécanique, qui consomme du capital politique sans produire d'effet mesurable. La présente refonte v2-0 entend contribuer à un débat plus honnête et plus efficace, en proposant un cadre analytique opérationnel, des scénarios prospectifs explicites, et neuf thèses falsifiables.

— Comité de lecture Nexus —

Version 2-0, refonte densifiée

SOCIÉTÉ ET DÉMOGRAPHIE

TROISIÈME MOUVEMENT

Les notes méthodologiques

La matière empirique sur laquelle le rapport s'appuie, dans son détail : cartographie des positions, résultats quantifiés, comparaisons internationales, points aveugles du champ. Aucune thèse ni recommandation n'y est formulée ; c'est le matériau qui permet de les discuter.

Note de cadrage

Premier rapport prospectif Nexus. À la différence des trois rapports précédents (IA-école, Villes moyennes, Handicap), ce rapport mobilise explicitement une démarche prospective : il ne se borne pas à décrire la situation présente mais projette à un horizon de 6-7 ans (2032). Conformément à la Charte (section VI.3, quantification des incertitudes), cette projection est conduite par scénarios contrastés avec hypothèses explicitées et sensibilité aux paramètres. Aucun scénario n'est présenté comme « le » futur ; trois scénarios sont restitués (central, bas, haut), assortis de leurs hypothèses.

Conformément à la commande, ce document ne formule aucune thèse Nexus, aucune recommandation politique, aucune position partisane. Il cartographie les positions, hiérarchise les sources, triangule les données, et signale explicitement les limites empiriques et les angles morts de la prospective.

Date de référence : mai 2026. Horizon projection : 2032 (6 ans).

Avertissement falsificationniste général. Le corpus disponible sur la démographie française est exceptionnellement riche (INSEE, INED, DREES, OFCE, Observatoire de la société). Les chiffres présents (fécondité, naissances, soldes naturels) sont robustes et triangulés. Les difficultés se concentrent sur trois points : (a) les projections à 6 ans reposent sur des hypothèses de fécondité dont la baisse a déjà invalidé plusieurs scénarios INSEE antérieurs ; (b) les modèles internationaux (Omphale) projettent l'évolution territoriale mais avec une incertitude croissante au fur et à mesure qu'on descend en granularité ; (c) la causalité entre baisse de la fécondité et conséquences économiques en ville moyenne fait l'objet de débats académiques non tranchés. Les angles morts sont signalés.

1

Cartographie des positions

1.1 Positions ministérielles et institutionnelles

Le ministère délégué chargé de la Famille et de la Petite Enfance porte la politique familiale française. Doctrine officielle 2024-2026 : « relance ciblée de la natalité » annoncée par le président de la République en janvier 2024 (« réarmement démographique »), avec congé

de naissance étendu et plan crèche. La mise en œuvre opérationnelle est cependant jugée lente par plusieurs acteurs (UNAF, FFCB, AFC).

Le ministère de la Santé porte la politique des maternités. La carte hospitalière des maternités est arrêtée par les ARS (Agences régionales de santé). 720 maternités en 2000 ; 457 en 2025 — soit 40 % de fermetures en 25 ans. Rapport Pr Yves Ville (2024) préconise la fermeture d'une centaine de petites structures supplémentaires pour des raisons de sécurité (seuil minimum 300 accouchements/an pour les maternités de niveau 1). Le rapport est controversé.

Le Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA) a publié plusieurs avis sur la politique familiale, dont en 2024 un rapport sur la baisse de la fécondité française et ses causes. Position centrale : la baisse n'est pas conjoncturelle ; elle s'inscrit dans une tendance européenne plus large, accélérée depuis 2014 en France.

La CNAF (Caisse nationale des allocations familiales) gère les prestations familiales et les modes de garde. Budget 2025 : ~95 Mds €. Allocations familiales versées à ~5 millions de familles. Position : maintien d'une politique universelle, modulation par le revenu introduite en 2015, débats récurrents sur la place du quotient familial fiscal.

Positions parlementaires et institutions de contrôle

1.2

Cour des comptes — rapport 2023 sur la politique familiale. Constat : politique massive (~100 Mds €/an tous dispositifs cumulés : prestations familiales, congés parentaux, mode de garde, fiscalité familiale), mais évaluations d'impact partielles. Effet de la politique familiale sur la fécondité débattu (estimations entre 0,1 et 0,3 enfant supplémentaire par femme selon les méthodes).

INSEE — Bilan démographique annuel. Édition 2025 (publication janvier 2026) : ICF à 1,56 en 2025, niveau le plus bas depuis la fin de la Première Guerre mondiale. Solde naturel négatif (-6 000) pour la première fois depuis la Seconde Guerre mondiale.

INED — Institut national d'études démographiques. Travaux de référence (G. Pison, M. Mazuy, A. Régnier-Loilier) sur les déterminants de la fécondité. Position centrale : la baisse française est multifactorielle (recul de l'âge à la maternité, hausse du célibat des femmes en âge de procréer, contraintes économiques sur les jeunes adultes, écologisation des arbitrages).

Délégation aux droits des femmes du Sénat (rapport 2024) — bilan des congés parentaux et de leur effet sur la carrière des femmes.

Positions des chercheurs

1.3

Démographie. Gilles Pison (INED, MNHN), Magali Mazuy (INED), Arnaud Régnier-Loilier (INED), Hervé Le Bras (EHESS), Olivier Galland (CNRS) — démographie et sociologie de la famille. Position majoritaire : la baisse de la fécondité française est structurelle, alignée sur la tendance euro-

péenne, et résulte de facteurs en chaîne (recul de l'âge à la maternité, contraintes économiques, transformations culturelles).

Économie de la famille et du travail. Laurent Toulemon (INED), Sébastien Grobon (INSEE) sur les arbitrages emploi-enfants. Bertrand Gentil et collègues (DREES) sur les coûts directs et indirects de l'enfant. Anne Solaz (INED) sur les inégalités de genre et la fécondité.

Géographie démographique. Hervé Le Bras (EHESS), Christophe Terrier (CGET émérite), Laurent Davezies (CNAM) sur l'économie résidentielle et la dynamique territoriale. Aurélien Delpirou et Olivier Bouba-Olga sur les villes moyennes.

Politiques publiques. Olivier Thévenon (OCDE), Anne-Sophie Gentil (HCFEA), Antoine Math (IRES) sur l'effet des politiques familiales sur la fécondité. Convergence : effet probable mais modéré (entre 0,1 et 0,3 enfant supplémentaire par femme selon les pays) ; effet plus marqué sur le calendrier que sur le nombre final d'enfants.

1.4 Positions associatives

UNAF (Union nationale des associations familiales) — porte-parole institutionnel des familles. Position : revalorisation des prestations familiales, simplification administrative, soutien à la parentalité.

CSF (Confédération syndicale des familles), AFC (Associations familiales catholiques), FCSF (Familles rurales), CNAFAL (laïques) — diversité des positions sur la politique familiale (universalité vs ciblage, place du quotient familial, modalités du congé parental).

Mouvements féministes (Femmes solidaires, Collectif national pour les droits des femmes) — position critique sur les arbitrages familiaux qui pèsent davantage sur les femmes, défense de la liberté de procréer ou de ne pas procréer.

1.5 Positions internationales

OCDE — Family Database, publications successives sur la fécondité et les politiques familiales. Position : la baisse de la fécondité touche tous les pays développés, avec des variations importantes (Suède, France relativement hauts ; Italie, Espagne, Corée du Sud très bas). Recommandations : modes de garde accessibles, congés parentaux partagés, conciliation emploi-famille.

Eurostat — statistiques harmonisées européennes. ICF UE 2024 : 1,34 (en baisse de 13 % depuis 2014).

ONU — World Population Prospects. Projections mondiales de fécondité. Position : la transition démographique mondiale est en cours, avec des conséquences majeures à 30-50 ans.

FMI — rapport David Bloom 2025 « Le débat sur la baisse de la fécondité ». Position économique : la baisse de la fécondité est désormais documentée comme structurelle ; les conséquences sur la croissance,

les retraites, et la productivité doivent être anticipées plutôt que conjurées.

2

État empirique : la chute de la fécondité française

Indice conjoncturel de fécondité (ICF)

2.1

Le ICF est l'indicateur synthétique de référence : il représente le nombre moyen d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie, si les taux de fécondité observés cette année-là se maintenaient. Seuil de renouvellement de la population : 2,1 enfants par femme.

Évolution récente (France entière, INSEE) :

- 1995 : 1,71
- 2010 : 2,03 (point haut récent)
- 2014 : 2,00
- 2019 : 1,86
- 2022 : 1,79
- 2024 : 1,61
- 2025 : 1,56 (le plus bas depuis 1919)

La baisse française depuis 2014 est continue (-22 % sur 11 ans) et s'accélère depuis 2022. Le point bas historique précédent était de 1,66 en 1993-1994 ; il est dépassé. Le seuil de renouvellement (2,1) n'est plus atteint depuis 2018.

Naissances en valeur absolue

2.2

- 2010 : 833 000 naissances (point haut récent).
- 2014 : 818 000.
- 2019 : 753 000.
- 2022 : 723 000.
- 2024 : 660 000.
- 2025 : 645 000 (-2,1 % vs 2024, -24 % vs 2010).

Lecture. La baisse absolue des naissances combine deux effets : la baisse de la fécondité (effet intensité) et la diminution du nombre de femmes en âge de procréer (effet de structure, lié au vieillissement de la population). En 2025, la baisse de l'effet structure (-0,5 % par an) est désormais cumulée à la baisse de l'effet intensité (-1,5 % par an).

Solde naturel — un seuil historique en 2025

2.3

- 2010 : +254 000 (solde naturel positif).

- 2019 : +135 000.
- 2022 : +56 000.
- 2024 : +19 000.
- 2025 : -6 000 (négatif pour la première fois depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale).

Le franchissement du seuil zéro en 2025 est un événement démographique historique. La France métropolitaine avait connu un solde naturel positif continu depuis 1946 ; cette continuité est rompue. Les décès (651 000 en 2025, +1,5 %) sont désormais plus nombreux que les naissances (645 000).

2.4 Population totale et structure d'âge

Population au 1er janvier 2026 : 69,1 millions (+0,25 % sur un an, soit ~170 000 habitants supplémentaires, principalement par solde migratoire).

Espérance de vie à la naissance 2025 : 85,9 ans pour les femmes, 80,3 ans pour les hommes. Tendance : reprise modeste après le creux COVID 2020-2022.

Part des 60 ans et plus : 27 % en 2025, projection ~33 % en 2050 (scénario central INSEE).

Part des 0-19 ans : 22 % en 2025, projection ~20 % en 2050.

2.5 Tableau récapitulatif des indicateurs structurants

INDICATEUR	VALEUR (2025)
ICF (enfants par femme)	1,56
Naissances annuelles	645 000
Décès annuels	651 000
Solde naturel	-6 000
Population au 1er janvier 2026	69,1 millions
Espérance de vie F	85,9 ans
Espérance de vie H	80,3 ans

Source : INSEE, Bilan démographique 2025 (publication janvier 2026).

3

Mécanismes documentés de la baisse de la fécondité

Recul de l'âge à la maternité

3.1

L'âge moyen à la maternité en France est passé de 28,5 ans en 1995 à 31,2 ans en 2025 (INSEE, INED). Ce recul de presque 3 ans en 30 ans est une transformation profonde des trajectoires familiales. Conséquence : une fraction croissante des femmes atteint l'âge de la maternité à un moment où les contraintes biologiques (fertilité naturelle déclinante après 35 ans) limitent le nombre d'enfants effectivement réalisables.

Mécanismes documentés du recul. Allongement des études, instabilité professionnelle des jeunes adultes, accès au logement retardé, formation du couple plus tardive, plus grande exigence sur les conditions matérielles et émotionnelles « pour avoir un enfant », transformation des modèles de vie (Régnier-Loilier 2017, Mazuy 2023).

Contraintes économiques sur les jeunes adultes

3.2

L'INSEE et l'INED documentent un effet revenu négatif sur la fécondité : les femmes et couples en situation économique précaire repoussent ou abandonnent les projets d'enfants. Plusieurs travaux convergents :

- Insertion professionnelle des jeunes (Céreq Génération 2017) : 15 % des jeunes ont un accès retardé au CDI, qui retarde la fondation d'une famille.
- Coût du logement : la part du revenu consacrée au logement (~30 % en moyenne, jusqu'à 50 % en métropole tendue) limite la capacité à accueillir un enfant supplémentaire.
- Coût direct de l'enfant : estimé à 6 000-10 000 €/an pendant 18 ans selon les milieux (DREES), soit un investissement total de 150 000 € par enfant.
- Coût indirect (carrière, retraite) : la maternité reste un événement professionnel coûteux pour les femmes (Solaz, Pailhé, Périvier).

Transformations culturelles et écologisation des arbitrages

3.3

Une fraction croissante des jeunes adultes (notamment 25-35 ans) déclare des réticences face à la parentalité en raison d'arguments écologiques : empreinte carbone d'un enfant, anxiété face au changement climatique, doute sur l'avenir. Le phénomène est documenté par plusieurs enquêtes (Ifop 2024, BVA 2025), avec une intensité variable

selon les sources (entre 10 % et 25 % des jeunes citant l'écologie comme facteur).

La transformation des modèles familiaux est également documentée : célibat plus fréquent et plus durable, déclin du mariage (PACS comme alternative croissante), arrivée plus tardive du premier enfant, familles à enfant unique en hausse. Le modèle de la « famille à deux enfants » comme norme implicite recule.

3.4 Mécanismes territoriaux : un effet ville moyenne ?

Les villes moyennes ne forment pas un bloc démographique homogène. La fécondité y est, en moyenne, légèrement supérieure à la moyenne nationale (1,65–1,70 vs 1,56 en 2025), mais avec une forte hétérogénéité :

- Villes moyennes attractives (Bayonne, La Rochelle, Annecy) : fécondité proche de 1,8 — effet d'attraction des familles 30–40 ans.
- Villes moyennes en transition : fécondité ~1,6.
- Villes moyennes en décroissance (Vierzon, Maubeuge, Charleville-Mézières) : fécondité ~1,5, parfois moins.

Le solde migratoire des villes moyennes est négatif sur les 18–25 ans (cf. rapport S2 Villes moyennes) mais positif sur les 30–40 ans dans les villes attractives. L'effet net sur le nombre de naissances dépend de cet équilibre — qui est lui-même affecté par la baisse globale de fécondité.

4

Comparaisons internationales

La baisse de la fécondité française s'inscrit dans une tendance européenne et mondiale. Cette section restitue les comparaisons internationales pour situer la France et identifier des trajectoires-références.

4.1 Union européenne — l'ICF européen à 1,34 en 2024

ICF moyen UE 2024 : 1,34, en baisse de 13 % depuis 2014. La France, à 1,56 en 2025, reste au-dessus de la moyenne UE — l'« exception française » de la fécondité élevée s'érode mais n'a pas disparu. Toutefois, la dynamique de baisse récente française (–22 % depuis 2010, contre –13 % UE) suggère un rattrapage par le bas.

4.2 Pays à fécondité très basse

Espagne — ICF 1,10 en 2024 (parmi les plus bas du monde). Naissances en chute libre. Forte concentration urbaine, faible offre de modes

de garde, retard d'autonomie des jeunes adultes. Politique familiale tardive et limitée.

Italie — ICF ~1,20 en 2024–2025. Solde naturel négatif depuis 2007. Population projetée à 54 millions en 2050 (vs ~58 millions aujourd'hui). Fracture Nord–Sud aiguë : fécondité Nord ~1,3 ; Sud (Mezzogiorno) ~1,1 mais avec un effet migratoire vers le Nord et l'étranger.

Corée du Sud — ICF 0,72 en 2023 (record bas mondial). Légère hausse récente (2024) — première en neuf ans. Causes documentées : coût de l'éducation, contraintes sur les femmes dans le marché du travail, jeunesse précaire. Réponse gouvernementale : transferts massifs sans effet majeur jusqu'ici.

Japon — ICF ~1,20 en 2024–2025. Solde naturel négatif depuis 2005. Population en baisse continue (–700 000/an environ). Modèle de vieillissement précoce, conséquences économiques majeures (PIB en quasi-stagnation, productivité, retraites).

Pays à fécondité plus élevée — la résilience suédoise et française

4.3

Suède — ICF 1,46 en 2024 (en baisse depuis le pic de 1,88 en 2010). Modèle traditionnellement cité comme référence (modes de garde universels, congé parental partagé, conciliation emploi–famille). La baisse récente suédoise interroge cette référence : les pays « performants » sur la fécondité ne sont plus à l'abri du déclin.

Allemagne — ICF 1,46 en 2024. Hausse depuis le creux de 1,3 en 2005, mais infléchissement récent. Politique familiale renforcée (Elterngeld depuis 2007) avec effet probable mais modéré.

France — ICF 1,56 en 2025. Au-dessus de la moyenne UE mais en baisse continue depuis 2014.

Lecture. Aucun pays développé n'est, à la date de référence, en train d'éviter le déclin de fécondité. La question pour les politiques publiques n'est donc plus « comment retrouver les niveaux de 2010 » mais « comment vivre avec une fécondité durablement basse, en limitant les conséquences les plus problématiques ».

4.4 Synthèse comparative

PAYS	ICF 2024-2025	TRAJECTOIRE
France	1,56	Baisse continue depuis 2014, accélération depuis 2022
Allemagne	1,46	Stabilité relative depuis 2015
Suède	1,46	Baisse depuis le pic de 1,88 en 2010
UE-27	1,34	Baisse de 13 % depuis 2014
Italie	1,20	Très basse, fracture Nord-Sud
Japon	1,20	Stable très bas, solde naturel négatif depuis 2005
Espagne	1,10	Parmi les plus bas du monde
Corée du Sud	0,72	Record bas mondial, légère hausse 2024

Source : INED, Eurostat, OCDE Family Database, ONU World Population Prospects.

5 Conséquences observées sur les villes moyennes

5.1 Effet sur les maternités

La carte des maternités françaises a profondément changé en 25 ans :

- 2000 : 720 maternités.
- 2025 : 457 maternités (-37 %).
- Rapport Pr Yves Ville (2024) préconise la fermeture d’une centaine de petites structures supplémentaires (seuil minimum 300 accouchements/an).
- Maternités annoncées comme menacées ou fermées en 2025-2026 : Guingamp, Sedan, Porto-Vecchio, Autun, Ganges, Vendôme, Guilhaumand-Granges.
- 900 000 femmes en âge de procréer vivent à plus de 30 minutes d’une maternité.
- 45 minutes dans certains départements (Haute-Corse, Lot, Mayenne).

La fermeture de maternités résulte d’un cercle vicieux. Baisse des naissances → seuil de viabilité de la maternité (300 accouchements/an niveau 1, 1 500 niveau 3) non atteint → fermeture → éloignement → repli de l’attractivité familiale du territoire → poursuite de la baisse. Les villes moyennes en décroissance sont les plus exposées à ce mécanisme.

Effet sur les services pédiatriques

5.2

Les services pédiatriques en ville moyenne sont en tension comparable. Pénurie de pédiatres (~7 500 pédiatres en France, en baisse), fermeture de services de pédiatrie en hôpitaux périphériques, allongement des distances aux urgences pédiatriques. L'effet est cumulatif avec celui des maternités : un territoire qui perd sa maternité et son service pédiatrique perd un signal d'attractivité majeur pour les jeunes familles.

Effet sur les écoles

5.3

La baisse des naissances depuis 2014 commence à produire ses effets sur les effectifs scolaires :

- Élèves en maternelle (3–5 ans) : –180 000 entre 2017 et 2024.
- Élèves en école primaire (6–10 ans) : déclin enclenché depuis 2020.
- Élèves au collège (11–14 ans) : déclin attendu vers 2028.
- Élèves au lycée (15–18 ans) : déclin attendu vers 2032.
- Fermetures de classes en milieu rural et villes moyennes : plus de 1 500 classes fermées en 2024–2025.
- Regroupements pédagogiques intercommunaux (RPI) : en hausse, modèle de mutualisation.

La fermeture d'écoles affecte plus fortement les villes moyennes que les grandes métropoles : effet de seuil (école de 60 élèves devient non viable, école de 600 reste viable même avec baisse).

Effet sur le tissu commercial et l'économie résidentielle

5.4

Les ménages avec enfants sont des consommateurs structurants pour le commerce de centre-ville (alimentation, équipement, vêtements, loisirs, services). Une baisse de la part des familles dans une ville moyenne réduit mécaniquement la base de chiffre d'affaires des commerces locaux. Cet effet est cumulatif avec d'autres facteurs (concurrence du e-commerce, commerce de périphérie).

À l'inverse, une fraction des familles 30–40 ans cherche activement les villes moyennes pour leur cadre de vie (qualité de l'habitat, école de proximité, prix du logement). Cette « ré-attractivité familiale » est documentée par l'ANCT pour certaines villes du littoral, du sud-est et de la frontière suisse. Mais elle ne compense pas, à l'échelle nationale, la baisse globale de la fécondité.

Effet sur la base fiscale et l'investissement local

5.5

La taxe d'habitation et la taxe foncière sont liées aux résidents. La baisse de population — même modeste — réduit la base fiscale des communes. Couplée à la baisse des dotations de l'État, elle contraint la

capacité d'investissement local (équipements, voirie, logement social, services aux familles).

Effet boucle : un investissement local affaibli réduit l'attractivité de la commune, ce qui aggrave le déclin démographique. C'est le mécanisme principal du « cercle vicieux » des villes moyennes en décroissance, documenté par l'ANCT et la Cour des comptes.

6

Méthode prospective : scénarios 2032

Premier rapport prospectif Nexus. Cette section pose la méthode des scénarios contrastés, qui sera développée dans le rapport de fond. Les chiffres précis des projections relèvent du rapport de fond ; cette section restitue les hypothèses, les variables, et les sources mobilisées.

6.1 Cadre méthodologique

Trois principes méthodologiques sont retenus, conformément à la Charte (section VI.3, quantification des incertitudes) :

- Hypothèses explicitées : tout scénario repose sur des hypothèses sur la fécondité, l'espérance de vie, le solde migratoire. Ces hypothèses sont publiées avec le scénario, et non dissimulées dans le résultat.
- Scénarios contrastés (et non un « scénario central » unique) : trois scénarios sont produits — central, bas, haut. Aucun n'est présenté comme « le » futur ; ils encadrent un éventail de trajectoires possibles.
- Sensibilité aux paramètres : la sensibilité des résultats aux principales hypothèses est restituée explicitement, pour que le lecteur puisse juger de la robustesse des projections.

6.2 Variables-clés

- Indice conjoncturel de fécondité (ICF) à l'horizon 2032 : hypothèse centrale 1,55 (stabilité), basse 1,40 (poursuite de la baisse), haute 1,70 (rebond modéré).
- Espérance de vie à 2032 : hypothèse centrale 86,5 ans femmes, 81,2 ans hommes (gains progressifs).
- Solde migratoire : hypothèse centrale +180 000/an, basse +120 000, haute +240 000.

- Mobilité résidentielle des familles 30-40 ans vers les villes moyennes : sensibilité à plusieurs variables (télétravail, logement, services publics locaux).

Modèles disponibles

6.3

INSEE Omphale. Modèle de projection infranationale par classe d'âge. Permet de projeter la population des communes et territoires sur la base d'hypothèses de fécondité, mortalité, migration. Le modèle a été utilisé pour les projections 2050 publiées en 2017 ; une nouvelle version a été publiée en 2025 avec une réactualisation des hypothèses.

Limites Omphale : la fiabilité décroît rapidement à 10+ ans et pour les petites unités spatiales. Les projections à 2032 sur les villes moyennes individuelles sont indicatives ; les ordres de grandeur sont robustes.

INED — projections complémentaires sur la fécondité.

DREES — projections de besoins en modes de garde, en places de maternité, en personnels.

Trois scénarios pour 2032

6.4

Les scénarios détaillés figurent dans le rapport de fond. Sommaire :

- Scénario central. ICF stable à 1,55-1,60 ; solde naturel structurellement négatif (-30 000 à -60 000/an d'ici 2032) ; population française à ~69,5 millions en 2032 (par solde migratoire positif). Villes moyennes en décroissance : poursuite du déclin démographique, fermeture d'écoles et de maternités complémentaire.
- Scénario bas (« déclin accéléré »). ICF descendant à 1,40 ; solde naturel à -100 000/an d'ici 2032 ; effet de cliquet (recul du nombre de femmes en âge de procréer). Villes moyennes en décroissance : effet domino sur services publics et tissu économique.
- Scénario haut (« rebond modéré »). ICF remontant à 1,70 sous l'effet conjugué d'amélioration économique des jeunes adultes, de politiques familiales renforcées, et d'effet de retour vers les villes moyennes. Naissances stabilisées à 700 000/an. Solde naturel proche de zéro.

Comparaison entre les trois scénarios : l'écart entre scénario bas et scénario haut sur le nombre de naissances cumulées 2026-2032 est de l'ordre de 300 000-400 000 naissances. C'est de cet ordre de grandeur que dépend la viabilité des services publics dans les villes moyennes en décroissance.

7

Politiques publiques en direction de la natalité

7.1 La politique familiale française — un édifice substantiel

La politique familiale française est, en proportion du PIB, l'une des plus généreuses de l'OCDE (~3 % du PIB tous dispositifs confondus). Architecture :

- Prestations familiales (CNAF) : allocations familiales, complément familial, allocation de base PAJE, allocation de soutien familial. ~37 Mds €/an.
- Congés parentaux : congé maternité (16 semaines), paternité (28 jours depuis 2021), parental d'éducation, congé enfant malade.
- Modes de garde : crèches (380 000 places ~2024), assistantes maternelles (~800 000 enfants accueillis), garde à domicile, école maternelle dès 3 ans (obligatoire depuis 2019).
- Fiscalité : quotient familial (~13 Mds €), réductions d'impôt liées aux enfants, abattement.
- Politiques de logement : aides personnalisées au logement (APL), prêt à taux zéro pour les familles.
- Politiques territoriales : Schéma départemental des services aux familles (SDSF), Caisses d'allocations familiales (CAF) départementales.

7.2 La « relance ciblée » annoncée en janvier 2024

Le président de la République a annoncé le 16 janvier 2024 un « réarmement démographique ». Mesures principales :

- Congé de naissance de 6 mois mieux rémunéré (en remplacement du congé parental d'éducation jugé peu attractif).
- Plan crèche 200 000 places supplémentaires d'ici 2030.
- Mesures spécifiques à l'infertilité.

Mise en œuvre opérationnelle (2024-2026) : lente. Plusieurs mesures encore en attente de décret. Bilan d'étape mitigé.

7.3 Effets attendus et démontrés

Les évaluations internationales (OCDE, Thévenon, Adsera) convergent sur le constat suivant : les politiques familiales ont un effet probable sur la fécondité, mais cet effet est modeste (entre 0,1 et 0,3 enfant supplémentaire par femme) et il porte plus sur le calendrier (anticipation des naissances) que sur le nombre final d'enfants.

Les mesures à effet documenté positif :

- Modes de garde universels accessibles (Suède, Danemark, France relativement).
- Congé parental rémunéré et partagé (réforme allemande Elterngeld 2007).
- Soutien au logement des familles.

Les mesures à effet documenté faible ou nul :

- Prestations financières non ciblées (Hongrie, Russie, Italie — peu d'effet sur fécondité).
- Discours politiques de « relance » sans dispositif opérationnel.
- Mesures fiscales sans soutien aux modes de garde.

8

Articulation aux trois transitions transverses Nexus

Transition mobilité

8.1

Trois dimensions de la mobilité interagissent avec la natalité dans les villes moyennes : mobilité résidentielle (familles 30-40 ans cherchant un cadre de vie en ville moyenne, ou au contraire départ par contrainte économique), mobilité quotidienne (accès aux maternités et services pédiatriques éloignés, école éloignée, services de la petite enfance), mobilité professionnelle (conciliation emploi-enfants, télétravail).

Transition cognitive

8.2

L'IA générative et la transition cognitive entrent en interaction avec la natalité sur deux registres. D'abord, la transformation du marché du travail (rapport S15 IA et marché du travail) peut accélérer ou ralentir l'autonomie économique des jeunes adultes, déterminant majeur de la fécondité. Ensuite, les outils numériques d'accompagnement parental (suivi grossesse, télé médecine pédiatrique, soutien à la parentalité) ouvrent des possibilités nouvelles, particulièrement pertinentes en zones à faible densité de services médicaux.

Transition énergétique

8.3

L'écologisation des arbitrages de fécondité — une fraction des jeunes adultes invoquant des arguments écologiques pour différer ou renoncer à la parentalité — est un phénomène nouveau qui mérite signalement. Quoique mineur quantitativement (10-25 % selon les enquêtes), il est en croissance et structurant pour certaines catégories sociales. Les politiques publiques de la natalité ne peuvent ignorer cette dimension.

Controverses identifiées

VIII.1 **Caractère structurel vs conjoncturel**

Position 1 (discours politique dominant 2024) : la baisse est conjoncturelle, un rebond est possible via une politique active. Position 2 (INSEE, INED, OFCE, HCFEA, FMI) : la baisse est structurelle. La synthèse retient la position 2 (THESE-028).

VIII.2 **Effet propre des politiques familiales**

Position 1 (politique active souhaitable) : les politiques familiales ont un effet significatif. Position 2 (Cour des comptes) : sans évaluation contrefactuelle, on ne peut pas conclure. La synthèse retient la position 2 (THESE-031).

VIII.3 **Articulation natalité-immigration**

Sujet politiquement sensible. La synthèse signale la controverse sans la trancher (THESE-035).

VIII.4 **Place des arguments écologiques dans la fécondité**

Position 1 : phénomène mineur, surévalué dans le débat public. Position 2 : phénomène en croissance, structurant pour certaines catégories. Données enquêtes : 10-25 % selon sources. Synthèse : signaler la croissance du phénomène sans le surévaluer.

VIII.5 **Fermeture des petites maternités**

Position 1 (rapport Ville 2024) : fermer pour des raisons de sécurité (seuil 300 accouchements/an). Position 2 (associations, élus locaux) : maintenir pour des raisons d'attractivité territoriale. La synthèse retient une position intermédiaire (THESE-030).

9

Angles morts et limites empiriques

9.1 **Effet propre des politiques familiales mal isolé**

Les évaluations contrefactuelles rigoureuses des politiques familiales françaises sont rares. La Cour des comptes (2023) signale cette

lacune. Les estimations de l'effet propre (0,1 à 0,3 enfant/femme) ont une variance importante.

Causes culturelles difficiles à quantifier

9.2

La part respective des causes économiques (revenu, logement, emploi) et des causes culturelles (transformation des modèles familiaux, écologisation) dans la baisse de la fécondité est, à la date de référence, mal partagée. Les estimations varient selon les écoles théoriques.

Incertitude prospective élevée à 6 ans

9.3

Les projections à 6 ans reposent sur des hypothèses dont la sensibilité est forte. Les scénarios INSEE de 2017 ont surestimé la fécondité 2025 ; ceux de 2021 l'ont aussi surestimée. Cette difficulté de prévision est elle-même un signe que les déterminants structurels évoluent rapidement.

Granularité territoriale limitée

9.4

Les projections par taille de commune sont disponibles mais avec une incertitude croissante au fur et à mesure qu'on descend en granularité. Les projections par ville moyenne individuelle (470 communes) sont indicatives.

Effet du télétravail sur la mobilité familiale mal mesuré

9.5

Le télétravail post-COVID a, sur 2020-2024, brièvement modifié l'équilibre. À la date de référence, l'effet net sur les villes moyennes (« ré-attractivité familiale ») reste à confirmer empiriquement, sur des cohortes plus longues.

Conséquences économiques de la baisse de la fécondité peu quantifiées

9.6

L'effet de la baisse de la fécondité sur le PIB, la productivité, les retraites est documenté en macroéconomie générale, mais la déclinisation territoriale (ville moyenne par ville moyenne) est rare. Le modèle Omphale ne projette pas le PIB local.

Absence de modèle prospectif Nexus consolidé

9.7

Premier rapport prospectif Nexus : la méthode des scénarios contrastés est posée mais l'expérience cumulative n'est pas encore disponible. La sensibilité aux hypothèses sera affinée au fur et à mesure des publications.

10

Sources mobilisées : liste hiérarchisée

10.1 Premier rang — peer-reviewed et autorités publiques

Statistiques publiques françaises

- INSEE — Bilan démographique 2025, Insee Première n° 2087 (publication janvier 2026). Référence centrale.
- INSEE — Indicateur conjoncturel de fécondité, séries longues.
- INSEE — Projections de population à l'horizon 2070 (publication 2021), Omphale 2025.
- INSEE Première n° 1652 — D'ici 2050, la population augmenterait dans toutes les régions de métropole.
- INSEE Analyses régionales — Vieillissement et attractivité conditionnent l'avenir démographique des villes moyennes (n° 45 Auvergne-Rhône-Alpes).
- INED — Tout savoir sur la population, chiffres Europe et pays développés.
- INED — Population et Sociétés (publication mensuelle), travaux Gilles Pison, Magali Mazuy, Arnaud Régnier-Loilier.
- DREES — Études et résultats sur la natalité, les maternités, les modes de garde.
- DREES — Fiche 18 Les maternités (édition 2025 des Établissements de santé).
- CNAF — Statistiques annuelles, Filoue, données prestations familiales.

Rapports parlementaires et institutionnels

- Cour des comptes — rapport 2023 sur la politique familiale.
- HCFEA (Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge) — rapport 2024 sur la baisse de la fécondité française.
- Sénat — Délégation aux droits des femmes, rapport 2024 sur les congés parentaux.
- Rapport Pr Yves Ville (2024) sur les maternités.
- IGAS — études sur la périnatalité.
- Centre d'observation de la société.

Travaux académiques peer-reviewed

- Gilles Pison (INED, MNHN), Magali Mazuy (INED), Arnaud Régnier-Loilier (INED) — démographie de la famille.
- Laurent Toulemon (INED) — fécondité et travail.
- Anne Solaz (INED), Ariane Pailhé, Hélène Périvier — inégalités de genre et fécondité.
- Hervé Le Bras (EHESS) — démographie territoriale.

- Olivier Galland (CNRS) — sociologie de la jeunesse.
- Olivier Thévenon (OCDE) — économie des politiques familiales.
- Laurent Davezies (CNAM), Pierre Veltz (École des Ponts) — économie résidentielle.

- Eurostat — statistiques fécondité, naissances, comparaisons UE.
- OCDE — Family Database, publications Society at a Glance.
- ONU — World Population Prospects (édition 2024).
- FMI — David Bloom 2025 « Le débat sur la baisse de la fécondité ».
- INE Espagne, ISTAT Italie, Destatis Allemagne, Statistics Korea — données nationales.

Institutions internationales

Fiches d'études-clés

Fiche 1 — INSEE, Bilan démographique 2025 (janvier 2026).

- Source de premier rang sur la démographie française.
- Données 2025 : ICF 1,56 ; solde naturel -6 000 ; population 69,1 M.

Fiche 2 — Cour des comptes, Rapport 2023 sur la politique familiale.

- Constat de fragmentation et de lacune évaluative.
- Fondement de la thèse THESE-031.

Fiche 3 — HCFEA, Rapport 2024 sur la baisse de la fécondité.

- Position institutionnelle de référence sur le caractère structurel.
- Fondement de la thèse THESE-028.

Fiche 4 — OCDE / Thévenon, travaux comparatifs sur l'effet des politiques familiales.

- Effet propre estimé 0,1-0,3 enfant/femme.
- Fondement de la thèse THESE-029 (modes de garde).

Fiche 5 — FMI, Bloom 2025 « Le débat sur la baisse de la fécondité ».

- Position économique internationale.
- Articule baisse de la fécondité et conséquences macroéconomiques.

REPRIS DE
synthèse méthodologique § X.3

- INSEE — Bilan démographique 2025 (janvier 2026), Tableaux de l'économie française 2024, Projections de population Omphale.
- INED — Bulletin mensuel Population & Sociétés, Études et Documents, projections démographiques.
- HCFEA — Rapports annuels et notes thématiques sur la politique familiale.

*Institutions
publiques nationales et
internationales*

- IPP — Notes IPP sur l'évaluation des dispositifs familiaux.
- Population Studies, Demographic Research, Journal of Population Economics — Revues internationales peer-reviewed.
- France Stratégie — Notes thématiques sur la démographie et les politiques familiales.

*Publications scientifiques
peer-reviewed*

- CEPS, Center for European Policy Studies — Analyses comparatives européennes.

10.2 Second rang — think tanks, presse, associations

- OFCE, Institut Montaigne, Fondation Jean-Jaurès, Terra Nova.
- Centre d'observation de la société.
- Statista, Touteurope.eu — synthèses comparatives.
- Le Monde, Les Échos, Le Figaro, La Croix — couverture journalistique.
- UNAF — Union Nationale des Associations Familiales.

Rapports institutionnels et acteurs reconnus

- FCPE, APEL — Associations de parents d'élèves.
- Ministère des Affaires sociales et de la Santé — Documents budgétaires LFSS.

Presse spécialisée

- Population & Avenir, La Lettre de l'INED.
- Le Monde, Les Échos, Libération — Articles de fond sur la démographie.
- AEF Info, Localtis — Dépêches spécialisées.

10.3 Sources écartées

- Sites SEO sans démarche éditoriale — exclus.
- Discours politiques sans données — utilisés comme positions identifiées, non comme sources factuelles.
- Études commerciales sans audit méthodologique — utilisées avec prudence.

10.4 Note méthodologique de triangulation

- ICF 2025 France : INSEE 1,56 (source unique de référence) ; cohérent avec la baisse continue depuis 2014.
- Solde naturel négatif 2025 : INSEE, Vidal, Lab Ocirp — convergence sur -6 000.
- Espérance de vie 2025 : INSEE 85,9 F / 80,3 H (source unique).
- Maternités fermées : DREES 2025 (457 maternités), 720 en 2000 (source : France Info ; Le Figaro).
- Comparaisons internationales : Eurostat, INED, OECD Family Database — convergence sur les ordres de grandeur.

Divergences signalées : estimations de l'effet propre des politiques familiales (0,1 à 0,3 enfant/femme selon méthodes) ; estimation de la part des arbitrages écologiques dans la baisse de fécondité (10 à 25 % selon enquêtes) ; projections villes moyennes 2032 (variance importante selon hypothèses retenues).

— *Fin du rapport empirique* —

*Recherche empirique Nexus — Natalité et villes moyennes 2032 —
Version 0-1*